

Aujourd'hui: généralement nuageux
 Minimum 1° Maximum 6°
 Demain: nuageux avec neige se changeant en pluie
 DETAILS CAHIER SPORTS

LAUZON
 Blainville
 430-1460
 1384, boul. LABELLE
 Autoroute 15
 Sortie 25

Aujourd'hui

Le taux d'escompte au niveau d'il y a 18 ans



MAURICE JANNARD

La Banque du Canada a abaissé le taux d'escompte pour la quatrième semaine d'affilée, le portant de 7,21 à 6,99 p. cent. La diminution de 22 centièmes porte le taux central à son plus bas niveau depuis 18 ans, car il faut remonter à septembre 1975 pour retrouver un taux directeur aussi faible.

Les grandes banques à charte ont immédiatement abaissé leur taux préférentiel, entraînant également le taux hypothécaire dans le mouvement à la baisse.

La Caisse centrale Desjardins du Québec, la Banque Nationale du Canada, la

Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque CIBC, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Scotia ont porté leur taux préférentiel de 8 à 7,75 p. cent.

La Banque Royale, la Banque de Montréal et le Trust Royal ont diminué également les taux hypothécaires d'un quart de point pour toutes les échéances.

«C'est un beau cadeau de Pâques pour les consommateurs», a déclaré d'emblée à La Presse M. Clément Gignac, conseiller économique principal de la Banque Nationale. La décision de la Banque du Canada et du gouverneur John Crow traduit selon lui le comportement maussade de l'activité industrielle.

«Le taux de chômage annoncé la semaine dernière (11,1 p. cent) et les nombreux licenciements, affirme M. Gignac, indiquent que la reprise économique tarde à venir.» D'après cet analyste, le taux d'escompte devrait connaître de bonnes semaines encore et diminuer davantage.

La diminution du loyer de l'argent cessera quand les «mauvaises nouvelles» feront surface à nouveau. Au cours des prochaines semaines, les deux plus grandes provinces présenteront leur budget. Le Québec et l'Ontario annonceront des déficits plus élevés que prévu.

Puis, le dossier constitutionnel ne peut manquer de rebondir. «Pour le moment,

le sujet est évité et il n'inquiète pas les investisseurs», dit le conseiller de la Banque Nationale.

Malgré la baisse du taux d'escompte, le dollar canadien continue sa remontée. Hier, il a clôturé à 84,79 cents américains, une hausse de 20 centièmes par rapport à mardi.

Le directeur principal des changes à la Banque de Montréal, Philippe Brunet, souligne que le dollar a monté à 84,82 cents américains en matinée. «On a vu plusieurs émissions en euro-dollars», dit M. Brunet, ce qui provoque une demande accrue du dollar canadien. M. Brunet note que les

VOIR BANQUES EN A2

S 3 CARDINALS 4 EXPOS 2

En dépit du bon travail de Kenny Hill au monticule, deux erreurs de Barberie et deux autres de DeShields forcent les Expos à s'incliner 4-2 devant les Cardinals.

B 1 FONCTION PUBLIQUE

Les représentants des 400 000 employés de l'Etat rejettent les nouvelles offres salariales du gouvernement et promettent d'importantes manifestations pour le 1er mai.

B 1 RÉFÉRENDUM

Pres des deux-tiers des Canadiens, dont 53 pour cent de Québécois, se disent favorables à la tenue d'un référendum pancanadien portant sur la réforme constitutionnelle.

B 4 LIBYE

La Libye tente de forcer l'embargo aérien que lui a imposé le Conseil de sécurité de l'ONU et menace de réciproquer les pays qui ont commencé à expulser ses diplomates.

Sommaire

Annonces classées
 Immobilier... C4 à C7, D10 et D11
 Marchandises... D11 et D12
 Emplois... D12
 Automobiles... D12 à D14
 Propositions d'affaires... D7
 Arts et spectacles
 Informations... E1 à E12
 Cine-horaire... E6-E7
 Tele-horaire... E8-E11
 Bandes dessinées... C7
 Bridge... D13
 Design et art de vivre... C1 à C3
 Décès... D15
 Economie... D1 à D9
 Editorial... B2
 Etes-vous observateur?... C4
 Feuilleton... C5
 Horoscope... C6
 Le monde... B4 à B9
 Mots croisés... D10
 Mot mystère... D11
 Télévision... E2

Le maire fait rager les chiens

ÉRIC TROTTIER

Les propriétaires de chiens montréalais montrent les dents.

Après avoir fondé une première association, hier soir, avec l'espoir de combattre le nouveau règlement municipal qui interdit toute promenade canine sans laisse à Montréal, ils ont annoncé qu'ils marcheront par milliers dans les rues de la métropole, le 14 juin prochain, pour protester contre le manque de considération de l'administration Doré à l'égard de leur animal favori.

C'est le docteur François Lubrina et l'Académie de médecine vétérinaire du Québec qui ont mis sur pied cet événement. «Nous allons faire des chiens les nouveaux bébés-phoques du Québec», a-t-il scandé, fort applaudi par la petite foule qui s'était réunie au Centre Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine.

«Nous allons mettre l'opinion publique mondiale au courant du traitement des animaux, à Montréal», a déclaré le docteur Lubrina, qui a précisé que la manifestation commencera au parc Lafontaine pour se terminer au domicile du maire Jean Doré, rue Sherbrooke, au centre-ville. «Nous allons aboyer sous ses fenêtres», a-t-il encore promis, sans préciser si les pauvres bêtes déposeront de «petits cadeaux» sur le parterre du premier magistrat en

VOIR VILLE EN A2



Un secouriste tente de reconforter la mère de deux des enfants qui ont péri hier dans l'incendie d'un immeuble de rapport de Dollard-des-Ormeaux.

Trois enfants périssent dans un incendie

BRUNO BISSON

Les pompiers sont arrivés à peine 15 minutes après que l'alerte eut été déclenchée, mais déjà les flammes s'attaquaient au toit du gros immeuble de 50 logements. Dans l'appartement 103, au rez-de-chaussée, Michael Nixon, quatre ans, le fils de la locataire, et les deux enfants que gardait cette dernière, Omar et Sumar Rahman, âgés de cinq et trois ans, étaient vraisemblablement déjà morts. Plus tard, en effet, on devait trouver les corps des trois enfants près d'une fenêtre volatilisée. Ils n'ont eu aucune chance.

Le feu qui a dévasté une partie du 1001, Hyman Drive, hier, à Dollard-des-Ormeaux, dans le quartier Sunnybrook, s'est propagé à une vitesse fulgurante aux deux étages supérieurs après avoir pris naissance dans un des logements du rez-de-chaussée, vers 13h.

En soirée, on ignorait toujours l'origine de cet incendie et une enquête était déjà en cours. L'hypothèse que les enfants l'aient allumé eux-mêmes en jouant avec des allumettes, une bonbonne de gaz ou un combustible quelconque, semblait la plus probable; elle expliquerait que les flammes aient rapidement envahi la pièce dans laquelle ils jouaient, en ce début d'après-midi.

«Le feu était extrêmement dense et violent, a expliqué, hier, une source policière. Les murs et les plafonds ont levé et tout flambait au bout de quelques minutes.»

À l'arrivée des premiers pompiers dans ce quartier nouveau, qui compte une douzaine d'immeubles de la même taille, d'années 60, la fumée s'échappait du toit et la façade n'était déjà plus qu'un mur de flammes, selon le directeur du service des incendies, M. Georges Villemaire. Des cris de détresse venaient de l'intérieur, a-t-il confirmé.

«Nous avons attaqué l'incendie de front, de façon agressive, a expliqué le directeur, parce que le feu avait déjà gagné tous les étages et que l'immeuble n'était pas accessible par les toits. Si nous n'avions pas fait cela, le feu aurait couru sous le toit d'un bout à l'autre du bloc, et tout y aurait passé.»

La moitié des 50 logements ont été évacués et la municipalité a relégué temporairement 27 familles, hier soir. La mère du petit Michael a dû être hospitalisée, souffrant d'un violent choc nerveux.

Tremblant un peu, tenant sa fille d'environ cinq ans entre ses bras, se penchant régulièrement vers elle comme pour la rassurer, même si l'enfant sem-

VOIR DRAME EN A2

Washington menace la Serbie de sanctions

d'après AFP
 WASHINGTON

Les États-Unis ont menacé hier de mettre la Serbie au ban des nations en lui retirant sa légitimité internationale si elle n'arrête pas l'offensive contre la Bosnie-Herzégovine d'ici au 29 avril. Le département d'État a annoncé que Washington demanderait une réunion d'urgence de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) pour envisager l'expulsion de la délégation serbe si l'agression n'a pas pris fin d'ici au 29 avril.

Si les autorités civiles et militaires serbes «poursuivent leur agression contre la Bosnie et (continuent) à violer les droits de l'homme de leurs propres citoyens, la Serbie deviendra très

vite un paria», a averti le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler. Elle a affirmé que l'armée fédérale, contrôlée par la Serbie, avait «ouvertement pris parti pour les forces paramilitaires serbes» qui encerclent Sarajevo depuis une semaine et où «les vivres commencent à manquer».

Un haut responsable du département d'État a expliqué que des menaces similaires, mais qui n'avaient pas été rendues publiques, semblaient avoir tempéré l'ardeur des combattants serbes en Croatie le mois dernier. Sous le couvert de l'anonymat, il a ajouté que la date du 29 avril pourrait être modifiée, en fonction de l'évolution de la situation.

Techniquement, c'est toujours la Yougoslavie qui occupe un siège à la CSCE, forum où tous les pays européens, les États-Unis et le Canada sont

représentés, aux côtés de la Slovaquie et la Croatie. Cette proposition américaine a été faite hier à Helsinki par le chef de la délégation américaine à la conférence de suivi de la CSCE, M. John Kornblum, a précisé Mme Tutwiler.

L'ambassadeur de Yougoslavie à Washington, M. Dzevad Mujezinovic, a été convoqué hier matin par le secrétaire d'État adjoint Lawrence Eagleburger, a-t-elle poursuivi. Ce dernier lui a signifié que l'attitude des dirigeants serbes «violait toutes les normes de conduite civilisées» et qu'ils devaient mettre fin à leur agression au lieu de répéter «qu'ils respectent des principes pacifiques».

Les États-Unis avaient déjà lancé deux avertissements ces derniers jours au président serbe Slo-

VOIR COMBATS EN A2

La Presse ne sera pas publiée demain, Vendredi saint

• Ouvert ou fermé?

Page A2

Le Roi des Fous

Le Roi des Fous a pris forme, hier après-midi, dans le Vieux-Port de Montréal. Ce personnage a été conçu pour faire la promotion du spectacle Fascination, que présentera le Cirque du Soleil à Tokyo et dans sept autres villes japonaises, au cours de sa tournée en mai prochain. Ce gonflable d'une hauteur de 30 pieds servira entre-temps à attirer l'attention des passants à quelques jours de la présentation du spectacle d'ouverture de la tournée américaine de la compagnie, le 23 avril, sous le chapiteau jaune et bleu.

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse



Claude Boivin trace un bilan positif de son passage à Hydro-Québec

RUDY LE COURS

C'est l'âme en paix et la tête haute que Claude Boivin entend quitter la présidence et la direction de l'exploitation d'Hydro-Québec le 1^{er} septembre.

«Je pars sans amertume, avec la conviction que mon bilan personnel est très positif», confie à La Presse le principal intéressé, qui tient à dissiper tout malentendu quant aux raisons de son départ. Il veut bien prendre le blâme pour l'affaire des fenêtres, voire pour le crédit de 300 \$ accordé aux bons payeurs mohawks, qu'il n'a pas négocié mais entériné. «Ma moyenne au bâton reste pas mal supérieure à .500, affirme-t-il. Qu'on ait glissé quelquefois, ça fait partie de la game.»

A son actif, M. Boivin prend sa part du mérite de l'amélioration du climat de travail depuis le conflit d'il y a deux ans, la fiabilité accrue du réseau de transport, l'implantation du programme de qualité totale et la réorganisation du groupe exploitation de l'entreprise, «une révolution dans l'entreprise».

«J'ai tout fait pour essayer de le retenir, renchérit le président du



Claude Boivin

conseil et chef de la direction, Richard Drouin. Quand je suis arrivé à Hydro-Québec, on ne se connaissait pas et on a fait la meilleure équipe dans les circonstances. Ma loyauté est indéfectible envers Claude Boivin, mais je suis obligé de respecter sa décision.»

C'est sans obséquiosité aucune que M. Drouin emploie le terme «obligé». Il a vainement tenté, tout comme le premier ministre Robert Bourassa, de convaincre M. Boivin de rester en place encore un an ou deux, le temps que la succession puisse être assumée de l'intérieur.

M. Boivin a décliné en mai dernier une offre de renouvellement de deux ans de son contrat, présentée par le premier ministre. Il a accepté un an, ce qui était déjà un avertissement.

En janvier, la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, aurait insisté pour qu'il prolonge son contrat de quelques

mois. On s'est finalement entendus pour le mois de septembre. Les tâches de M. Boivin, qui requièrent de très longues heures, semaine après semaine, l'ont amené à être peu disponible pour sa famille, encore jeune. Pas assez en tout cas à ses yeux. «Vingt-sept ans à Hydro-Québec, dont quatre comme président, ça demande une bonne dose d'abnégation, explique-t-il. À 58 ans, je considère que c'est le moment optimal pour quitter.»

Il demeure discret sur ses projets, précisant seulement qu'il n'accepterait pas de contrats fermes d'Hydro-Québec et qu'il prendra enfin des vacances, en septembre seulement.

M. Drouin affirme ne pas écarter la possibilité de lui confier des mandats spéciaux, compte tenu «de sa longue expérience et de sa grande expertise».

Et M. Boivin et M. Drouin affirment à La Presse que l'arrivée d'Armand Couture doit être considérée comme une transition. Transition d'autant plus douce que M. Couture connaît fort bien l'entreprise, ayant été longtemps à la Société d'énergie de la baie

VOIR DEPART EN A2

SAMEDI DANS LA PRESSE



L'ÉGLISE ET L'ARGENT : L'Église est-elle aussi riche qu'on le pense parfois? Dans une interview exclusive à *La Presse*, Mgr Jean-Claude Turcotte fait le point — sans détours — sur la question. A lire en dossier dans les pages économiques de samedi.

LA REVOLTE DES CONTRIBUABLES : Au cours des derniers mois ont surgi au Québec des mouvements d'opposition aux augmentations de taxe imposées par les divers niveaux de gouvernement. Naissance d'une véritable révolte des contribuables? Chose certaine, ce début de rébellion est loin d'atteindre l'ampleur du mouvement qui a éclaté en Californie à la fin des années 70. Qu'est-ce qui a fait le succès de la révolte qui a mené à l'adoption de la désormais célèbre Proposition 13? De Los Angeles, Pierre Lecavalier raconte. En première page du cahier PLUS, samedi.

LES UKRAINIENS ARRIVENT : Le Chœur de l'ex-Armée rouge et les Étoiles de l'opéra de Kiev arrivent à Montréal au cours des prochaines semaines. Notre journaliste rentre de Kiev, en Ukraine, où il a assisté aux répétitions des deux troupes. A lire dans les pages des Arts et spectacles de samedi.

17 avril / Vendredi saint

OUVERT

Les marchés Jean-Talon et Atwater, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium.

La Chapelle historique du Bon Pasteur sera ouverte le vendredi, mais fermée les samedi, dimanche et lundi.

Les bibliothèques et les maisons de la culture ouvertes le samedi seulement.

La collecte des ordures ménagères se fera comme d'habitude le vendredi et le lundi, ainsi que la collecte sélective des déchets dans les quartiers de Pointe-aux-Trembles et de Notre-Dame-de-Grâce.

Les banques et caisses populaires, les grands magasins, la Société des alcools et Bell Canada seront ouverts vendredi, mais fermés lundi.

FERMÉ

Les bureaux de la Ville de Montréal, y compris les bureaux d'Accès Montréal, la Bibliothèque centrale, la Cinémathèque et la Phonothèque, le complexe sportif Claude-Robillard, le centre Gadbois et le centre Pierre-Charbonneau, les piscines Sophie-Barat, Gadbois, Hochelaga-Marquette, Rivière-des-Prairies, Centre du Plateau, les arenas, le terrain de golf et les courts de tennis, les centres d'activités de loisirs. (Pour obtenir plus de renseignements sur les services offerts par le service des loisirs de la Ville, on peut téléphoner au numéro: 872-6211)

Les bureaux de poste et les bureaux des Gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que ceux de Loto-Québec sont fermés vendredi et lundi.



LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE VENDREDI ET LUNDI

Infographie La Presse

SUITE DE LA UNE

BANQUES

Le taux d'escompte au niveau d'il y a 18 ans

Européens et d'importants courtiers institutionnels américains ont acheté de fortes quantités de dollars canadiens.

Clément Gignac fait valoir que les taux d'intérêt à court terme continueront de baisser. Mais les taux hypothécaires à long terme ne suivront pas nécessairement: «Pour les hypothèques de trois à cinq ans, le potentiel est limité», croit-il.

Les raisons sont multiples. Des déficits budgétaires élevés se profilent à l'horizon dans les provinces. De plus, le gouvernement américain fera face après les élections de novembre prochain à un déficit gigantesque, qui se dirige vers les 400 milliards.

M. Gignac ajoute un autre facteur. «Les Japonais ont été traditionnellement les fournisseurs de capitaux à long terme du Canada, étant donné le rendement élevé qu'ils obtenaient ici.» Ce n'est plus le cas maintenant puisque les Japonais doivent régler certains problèmes financiers internes.

De son côté, M. Brunet souligne que durant une période de huit à dix semaines, les investisseurs étrangers ont fui la devise canadienne au moment même où les emprunteurs canadiens étaient éloignés des marchés financiers. Les pressions à la baisse sur le huart étaient alors au plus fort.

Cela devrait changer bientôt, car les gouvernements provinciaux s'approprient à emprunter massivement au cours des prochaines semaines. La devise canadienne demeurera à un niveau élevé.

Les deux spécialistes reconnaissent qu'il existe un écart de 300 points entre le rendement des titres américains et canadiens, favorisant l'achat de ces derniers auprès des investisseurs étrangers.

Tant que le dollar se maintiendra et que l'inflation continuera d'être faible au Canada, les analystes estiment que John Crow disposera d'une marge suffisante pour réduire le loyer de l'argent. □

VILLE

Le maire fait rager les chiens

guise de souvenir de cette occasion spéciale.

Pour leur part, les 50 personnes qui s'étaient déplacées au centre Calixa-Lavallée ont fondé l'Association des propriétaires de chiens du parc Lafontaine, dont le principal objectif est de redonner une certaine liberté aux quardrupèdes montréalais. «Nous devons absolument nous organiser parce que Montréal est devenue la ville la plus répressive contre les chiens», a déclaré la coordinatrice de l'association, Lise Savard.

Depuis le 3 mars, les chiens ne peuvent plus se promener sans laisse à Montréal, que ce soit sur les trottoirs ou dans les parcs. Et la nouvelle réglementation municipale a du mordant: à la première infraction, les propriétaires s'exposent à des amendes pouvant s'élever jusqu'à 300 \$! «C'est complètement disproportionné, par rapport à d'autres types d'infractions beaucoup plus graves», a expliqué Mme Savard, dont le candidat se nomme Woody.

«Cela veut dire que sans cour arrière, tu dois suivre ton chien avec une laisse pour qu'il puisse courir!», a-t-elle relaté, en ajoutant qu'un chien qui ne court pas devient vite nerveux et agressif.

Les propriétaires ont longuement discuté de la situation. Certains ont toutefois émis des doutes quant à la bonne foi de l'administration Doré, dans ce dossier. «Le problème de base, c'est que le RCM est anti-chiens. On le reglera en renversant ce gouvernement-là aux prochaines élections», a grogné René Allard, maître d'un toutou nommé Cyrano.

En fin de soirée, ils ont finalement formulé leurs demandes principales: un enclos de la superficie d'un terrain de baseball et des «heures libres», en début et en fin de journée, au parc Lafontaine. En retour, ils s'engagent à devenir de véritables «lobbyistes anti-crottes» et à faire respecter la réglementation sur les petits besoins de leurs animaux préférés.

COMBATS

Washington menace la Serbie de sanctions

bodan Milosevic, a-t-elle indiqué. Les États-Unis avaient jusqu'à présent laissé l'initiative à la CEE dans la crise yougoslave.

Le porte-parole a expliqué la nouvelle agressivité de Washington par le fait que la Bosnie-Herzégovine est la première république victime d'une agression étrangère après avoir suivi toutes les recommandations de la CEE, de la CSCE et des Nations-Unies pour être reconnue. La Slovénie et la Croatie avaient proclamé unilatéralement leur indépendance en juin 1991 malgré les avertissements de Washington qui les considère en partie responsables du déclenchement de la guerre civile en Yougoslavie.

Par ailleurs, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies, l'ancien secrétaire d'État américain Cyrus Vance, qui a entamé hier à Belgrade sa sixième mission de paix dans l'ex-fédération yougoslave, n'a pas caché sa très vive préoccupation devant la

situation en Bosnie-Herzégovine qui se dégrade rapidement. «La situation en Bosnie-Herzégovine est très, très grave et inquiétante», a-t-il déclaré dans une conférence de presse, ajoutant qu'il s'était entretenu mardi à New York avec le président de la conférence européenne sur la Yougoslavie, Lord Peter Carrington.

M. Vance et Lord Carrington se partagent, dans la crise yougoslave, les tâches les plus difficiles, le premier étant en principe chargé d'assurer l'arrêt des hostilités, le deuxième d'amener les parties brouillées à reprendre le dialogue politique pour enfin trouver une solution à la crise.

Entretiens, une unité de l'armée a été déployée dans deux quartiers au sud-est de Sarajevo, Mojmiro et Dobrinja, théâtre hier de violents combats entre la police et les milices serbes sécessionnistes, qui ont fait trois morts et 24 blessés, selon un nouveau bilan, diffusé par la télévision.

Notons, enfin que les deux membres de la FORPRONU basés à Sarajevo, un Canadien et un Danois, qui avaient été «retenus» hier à la périphérie de la capitale bosniaque, doivent «prochainement» revenir au quartier général des forces de l'ONU, a déclaré Fred Eckhard, porte-parole de la Force de protection des Nations Unies. Soulignant que les deux hommes n'avaient subi «aucun mauvais traitement», le porte-parole de la FORPRONU s'est refusé à identifier la nationalité des «civils armés». □ □

DÉPART

Claude Boivin trace un bilan positif de son passage à Hydro-Québec

James et étant toujours engagé dans les négociations avec les autochtones.

Y avait-il divergence de vues entre M. Boivin et M. Drouin ou entre M. Boivin et le gouvernement? Chose certaine, M. Boivin le cache bien, allant même jusqu'à exprimer que son seul regret est de quitter Hydro-Québec avant que les travaux du complexe Grande-Baleine aient pu être lancés.

Peut-être faudra-t-il songer à l'inviter au lancement... s'il y a lieu. □

DRAME

Trois enfants perissent dans un incendie

blait préoccupée par d'autres jeux, Mme Karen Bilow, qui habitait l'appartement 106, répondait mécaniquement à une foule de questions, qui se répétaient sans cesse.

Au coin de la rue d'en face, debout près d'un panneau d'arrêt, tenant serrés contre elle les deux pans de son manteau, elle jetait de temps à autre un coup d'oeil vers l'immeuble aux murs noirs devant lequel s'affairaient encore des pompiers.

Une heure plus tôt, a raconté Mme Bilow à la station CKAC, elle avait tenté d'aider Mme Nixon à tirer les trois enfants des flammes. Alertée par des cris qui venaient du couloir, elle avait ouvert sa porte pour voir si tout allait bien pour sa fille, qui y jouait, quelques minutes plus tôt, avec le jeune Michael et les deux enfants que gardaient sa voisine.

«En ouvrant la porte, j'ai vu la mère qui criait de sortir ses enfants de là, que le feu était pris, a raconté Mme Bilow. Elle criait: 'Aidez-moi, mes bébés sont là!' Je suis entrée dans le logement, mais je n'ai pas pu me rendre jusqu'à la chambre. C'était comme... une grosse boule de feu.»

Mme Bilow a prestement pris sa fille avec elle et est sortie de l'immeuble en même temps que sa voisine désespérée. Les deux femmes ont tenté de sauver les enfants en passant par la fenêtre de leur chambre.

«Mais la fenêtre a explosé, a poursuivi Mme Bilow, d'un ton neutre. Il sortait des flammes. Nous ne pouvions rien faire.»

À l'intérieur de la chambre, lorsque les pompiers ont pu enfin intervenir au rez-de-chaussée, les trois corps gisaient près de cette même fenêtre.

«Ils ont sans doute essayé de l'ouvrir», a avancé le chef du service des incendies. Lorsqu'on a demandé à M. Villemain s'ils auraient pu sauter après avoir ouvert cette fenêtre, le directeur a marmonné qu'ils n'étaient pas assez grands pour l'ouvrir. □



Des employés de la morgue se préparent à retirer de l'appartement incendié les corps des trois enfants qui ont péri dans les flammes.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 7 12 19 22 32 48 (13)
E-X-T-R-A 0 5 4 0 8 1

La Quotidienne

à trois chiffres

417

tirage d'hier

à quatre chiffres

6101

ABONNEMENT	285-6911	REDACTION	285-7070
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h		ANNONCES CLASSEES	285-7111
PROMOTION	285-7100	Commandes ou corrections	
COMPTABILITE	285-6892	lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
Grandes annonces	285-6900	GRANDES ANNONCES	
Annonces classées		Détailants	285-7202
		National, Télé+	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 16 AVRIL 1992

16-4-01

Démission des 10 omnipraticiens de l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts

Presse Canadienne
SAINT-ANNE-DES-MONTS

■ Appuyés par l'administration, les 10 médecins omnipraticiens rattachés à l'Hôpital des Monts ont choisi de démissionner en bloc.

Cette décision, qui sera effective le 8 juin, vise «à obliger les autorités concernées à trouver des solutions au problème de pénurie de médecins» qui sévit à cet établissement situé au tout début de la péninsule gaspésienne.

Le geste des médecins se veut un cri d'alarme face à la situation qui prévaut à l'Hôpital des Monts. Ce centre hospitalier de 120 lits ne compte que sur 10 médecins pour assurer tous les services aux patients.

A compter de la date fatidique, les omnipraticiens assureront les services essentiels.

L'établissement doit avoir recours régulièrement à des médecins venus de l'extérieur pour desservir 12000 personnes. Ce faisant, les médecins locaux se retrouvent, une fois leurs collègues partis, avec une surcharge de travail qui mine leur santé et leur vie de famille.

De plus, l'hôpital ne pourra compter que sur quatre médecins cet été.

«La situation est très critique», a dit le directeur général de l'établissement, M. Robert Deschênes.

Pour ce dernier, l'urgence d'une rencontre avec les représentants du ministère de la Santé et des Services Sociaux, de la Fédération québécoise des omnipraticiens, du Conseil régional de la

santé et des services sociaux et des membres du conseil d'administration, ne fait aucun doute.

Mais on ne réussit pas à s'entendre sur une date précise pour la tenue de cette rencontre.

Pour sa part, le docteur Alain Gauvreau, chef du département de médecine générale, estime que l'hôpital pourrait fonctionner tout en assurant une qualité de vie aux médecins et des services adéquats aux patients.

Idealement, selon le CRSSS, 20 médecins devraient être rattachés à ce centre hospitalier.

Interrogés sur les mesures incitatives accordées aux médecins désireux de travailler en région, MM. Deschênes et Gauvreau sont unanimes: elles n'ont que peu d'incidence sur la pratique de la médecine dans les régions éloignées.

D'ailleurs, au cours des mois de février et mars, la direction de l'établissement a rejoint 1000 médecins pour leur offrir de travailler à l'Hôpital des Monts.

De ce nombre, 11 ont manifesté de l'intérêt, 6 ont accepté de rencontrer, dans un grand centre, les représentants de l'hôpital et deux viendront visiter l'établissement: un taux de réussite de 0,2 p.c.

Malgré un budget de 15 millions \$, l'Hôpital des Monts enregistre un roulement de personnel comparable à celui enregistré sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, soit 89 p.c. aux quatre ans. Pourtant, «c'est l'un de travailler à Sainte-Anne-des-Monts... mais on a besoin de vous autres», a lancé Alain Gauvreau aux médecins québécois.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Montréal: Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal, Centre social de la Fraternité, 480, rue Guilford, de 9 h à 20 h;

● à Saint-Eustache: le Club Optimiste de Saint-Eustache est, Maison Optimiste, 130, 25^e Avenue, de 14 h 30 à 20 h 30.

Vendredi, 17 avril

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke est, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;

● à Montréal: Collecte du Vendredi saint, sous le patronage du maire de Montréal, hôtel de ville, hall d'honneur, 275 est, rue Notre-Dame, de 9 h 30 à 20 h.

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Air Canada

METRO

EATON

La Presse

MERCI

CKAC 730 AM

Omni

Ultramar

SALIMBANCO

CIRQUE DU SOLEIL

BILLETTS EN VENTE DANS LES COMPTOIRS

ADMISSION

(514) 522-1245

ET À LA BILLETTERIE DU CIRQUE DU SOLEIL, SITUÉE EN FACE D'IMAX, DANS LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Vachon acquitté du meurtre du policier Phaneuf

PIERRE BELLEMARE

■ Daniel Vachon, 34 ans, aurait pu recouvrer sa liberté hier, lorsqu'un jury l'a acquitté de l'accusation de meurtre au premier degré du policier Yves Phaneuf, 25 ans, abattu à bout portant le 19 juin 1991, rue Joseph, à Verdun. Ce verdict, rendu peu avant 18 h au Palais de justice de Montréal à la surprise générale des observateurs, a eu l'effet d'une douche froide sur les membres de la famille du policier assassiné au moment où il faisait une simple vérification de routine.



Daniel Vachon

Le ministre de la Justice a ordonné que Vachon reste incarcéré parce qu'en juin 1991 il était en liberté illégale. De plus, il fera face à de nouvelles accusations de vol qualifié et de tentative de meurtre relativement à des crimes survenus le 19 juin et le 3 juillet 1991.

Me René Domingue, procureur de la Couronne, visiblement étonné du verdict, a immédiatement manifesté son intention de s'adresser à la Cour d'appel, lui qui a laissé entendre, tout au long du procès, que Vachon demeurait le suspect numéro un dans cette affaire.

C'est pourquoi les nouvelles accusations pesant maintenant contre Vachon ont été, en quelque sorte, mises sur la glace. On a présumé que Vachon aurait été reconnu coupable du meurtre de l'agent Phaneuf et qu'il était inutile d'approfondir les recherches concernant les autres crimes qu'on lui reproche.

L'avocate de la défense, Me Johanne Deslongchamps, n'a fait témoigner personne, pas même l'accusé, durant le procès qui

vient de se terminer, mais elle a indiqué dans son argumentation qu'aucun témoin de la Couronne n'avait pu identifier son client avec certitude.

Elle a ainsi semé le doute dans l'esprit des jurés qui, conformément au Code criminel, ont nécessairement entretenu un doute raisonnable, pour finalement acquitter Vachon de cette accusation de meurtre au premier degré, 24 heures après le début de leurs délibérations.

Les principaux témoins de la Couronne, le couple Jean-Philippe Etcheverry et Nicole Perreault, ont toujours soutenu que Vachon, qui partageait leur logement de Verdun, non loin du lieu du crime, était celui qui avait abattu le jeune policier.

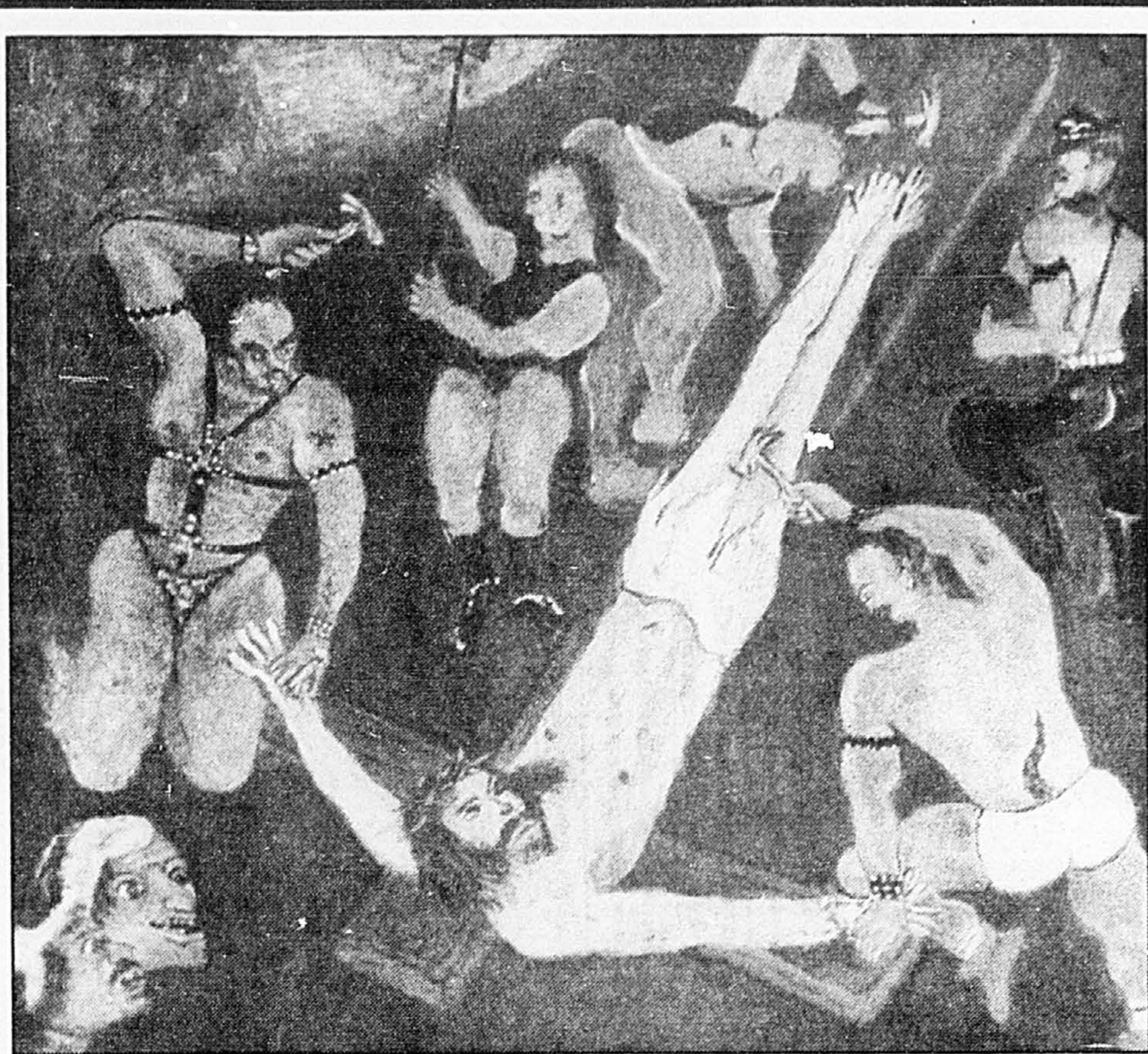
Ils ont d'ailleurs affirmé, durant le procès, qu'ils l'ont dénoncé à la police le 12 juillet 1991, soit plus de trois semaines après le crime, après avoir été tenu en respect par l'accusé durant cette période.

Vachon a été arrêté à la suite de cette dénonciation et, comme Me Domingue l'a souligné au juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, l'accusé possédait alors l'arme du policier Phaneuf, arme qui a servi à le tuer.

Malgré cette preuve accablante, les jurés ont refusé de rendre un verdict de culpabilité — ils avaient le choix entre un acquittement et un verdict de culpabilité — parce qu'aucun témoin n'a été en mesure de reconnaître Vachon sur les lieux du crime, le 19 juin 1991, vers 4 h du matin.

L'avocate de la défense a même laissé planer le doute sur Etcheverry, l'ami de Vachon, puisque la description des témoins oculaires du crime s'apparentait davantage à celle d'Etcheverry qu'à celle de l'accusé.

De toutes façons, Vachon n'en a pas fini avec la justice et la Couronne n'entend nullement s'accommoder de ce verdict, puisque Me Domingue est déterminé à interjeter appel dès aujourd'hui.



C'est un prêtre dominicain, Michel Jacques, qui a eu l'idée de ce projet réunissant quatorze artistes, qui ont peint chacun une station du chemin de croix.

Un chemin de la croix en peinture

■ Quatorze artistes. Quatorze stations. Voilà le chemin de la croix que propose depuis quelques jours la maison d'art Fra Angelico, au 1320 de la rue Wolfe, à Montréal.

C'est un prêtre dominicain, Michel Jacques, qui a eu l'idée de ce projet. Artiste en même temps qu'aumônier d'hôpital, le père Jacques a voulu ainsi «faire le pont» entre deux domaines qu'il connaît bien: les arts et la souffrance.

Les arts, ici, ce sont les tableaux représentant les 14 étapes du chemin de la croix. Et la souffrance, c'est celle que subissent les femmes et les enfants atteints du sida et qui sont hébergés à la Maison Luc-Larivée.

Une partie des profits de l'exposition des 14 stations du chemin de la croix sera versée à ce centre d'accueil, le reste devant servir à aider la maison d'art Fra Angelico dans l'organisation d'ateliers d'art destinés à des personnes démunies.

Le moment venu de déterminer qui allait peindre quoi, on a décidé de procéder par tirage au sort. C'est ainsi que l'artiste Kity Bruneau a hérité du «Dernier repas de Jésus», que René Garceau s'est retrouvé avec «Le

procès de Jésus devant le Sanhédrin», que Ruth Stenstrom a dû composer avec le «Portement de la croix» et que Jaroslav Svoboda s'est vu invité à rendre tout le réalisme de «La Mère de Jésus au pied de la croix».

Les autres artistes qui ont travaillé à ce chemin de la croix, oeuvre collective et variée à souhait, où il est question d'agonie, de mort et de résurrection, sont le frère Jérôme, Alvaro Campo, Luc Guérard, Patricio Pedro, Michel Pimpard, Norman Laliberté, Marc Sylvain, Louise Bouchard, Ludmila Armato et Michel Jacques.

Trois médecins acceptent de verser 1 000 \$ à un plaignant

MARTHA GAGNON

■ Trois médecins de l'Institut de cardiologie, qui réfutent les accusations de négligence et de faute professionnelle, ont quand même accepté de verser un montant de 1 000 \$ à un citoyen en Cour des petites créances à Montréal, cette semaine.

Il est plutôt exceptionnel qu'une affaire de ce genre se retrouve devant ce tribunal. Les poursuites médicales sont habituellement débattues devant les tribunaux supérieurs. M. Claude Perron, directeur administratif à la cour, explique qu'on «voit de tout» aux petites créances, mais rarement des médecins.

M. Roland Vanier, 36 ans, chauffeur de camion sans travail qui vit de l'aide sociale, s'était adressé aux petites créances pour réclamer une compensation à la suite du décès de sa mère de 77 ans, Mme Laurette Vanier, survenue à l'Institut de cardiologie, en mai 1990.

L'hospitalisation de Mme Vanier a duré du 19 au 29 mai, date de son décès. Les médecins avaient diagnostiqué qu'elle souffrait d'un rétrécissement de l'aorte cliniquement sévère et qu'il fallait l'opérer. Ils avaient informé les membres de la famille du fait que l'intervention comportait des risques évalués entre 20 et 50 p. cent.

Mais l'état de la patiente s'est détérioré avant qu'elle ne subisse l'opération, soit peu

de temps après une coronarographie, un examen délicat. Un hématoème très important est apparu au niveau de l'aîne droite à l'emplacement du cathétérisme. Cette situation aurait provoqué un arrêt cardio-vasculaire.

La famille prétend que Mme Vanier est décédée des suites de l'examen par cathéter, qui a déclenché une hémorragie que les médecins ont été incapables de maîtriser.

Pas d'argent, pas de procès!

Dans un premier temps, M. Roland Vanier faisait parvenir une mise en demeure aux médecins et à l'hôpital. Devant le refus de l'Aide juridique de prendre le dossier, M. Vanier décidait de se présenter devant la Cour des petites créances, où un règlement à l'amiable est intervenu, mardi.

Le directeur des services professionnels de l'Institut de cardiologie, le docteur Marcel Boulanger, précisait hier que les médecins, bien qu'ils réfutent les faits allégués, avaient choisi de payer le montant maximum prévu aux petites créances plutôt que de risquer d'avoir à préparer une défense, une procédure beaucoup plus longue et laborieuse. Il s'agissait à leur avis de la meilleure façon d'éviter les ennuis et les complications.

Le docteur Bélanger a toutefois précisé que cette décision n'engageait que les médecins et non l'Institut, qui était disposé à faire face aux procédures.

«Selon notre évaluation, l'Institut n'a rien à se reprocher dans ce dossier. Les médecins, eux, ont basé leur décision sur un calcul comptable et sur la recommandation de leurs assureurs.»

Mieux vaut la paix que la guerre!

Il semble qu'il existait une grande tension entre les parties. Certains médecins auraient même reçu des lettres de menaces. Ce que nie M. Roland Vanier, qui a toutefois été interrogé par la police à un certain moment.

Pour sa part, le directeur des services professionnels de l'Institut affirme que «les menaces ont cessé tout de suite après l'enquête policière dont il préfère ne pas parler».

M. Vanier est satisfait du règlement intervenu à la Cour des petites créances. «Je n'ai pas fait ça pour le cheque de 1 000 \$, mais parce que je ne voulais pas les laisser s'en sortir aussi facilement. Comme je n'ai pas d'argent et qu'aucun avocat ne voulait prendre ma cause, il ne me restait que les petites créances.» Il regrette seulement que les médecins ne se soient pas présentés en cour. «Je me proposais de leur dire toute ma façon de penser en pleine face.»

Le règlement mentionne que les trois médecins sont libérés et déchargés de toute réclamation, action ou demande, quelle qu'en soit la nature, découlant du décès de Mme Laurette Vanier.

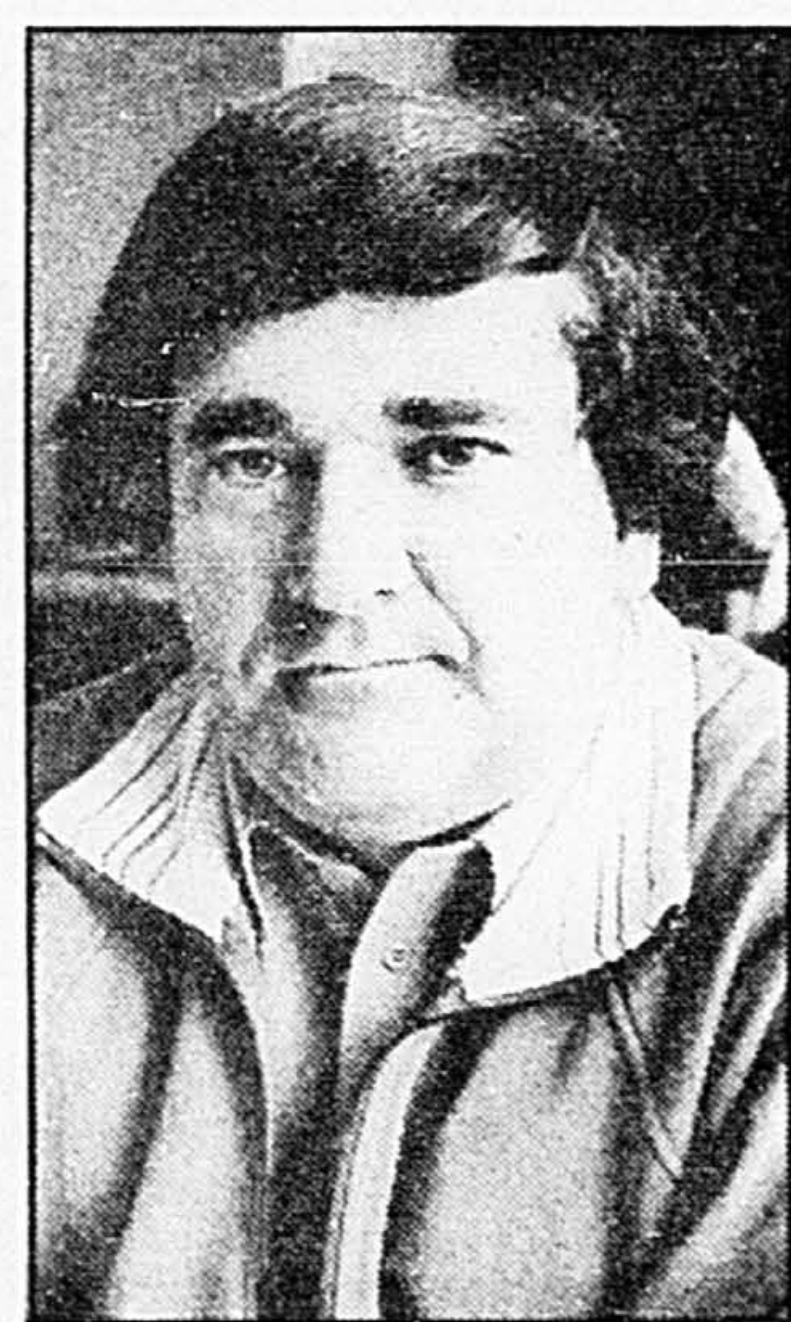
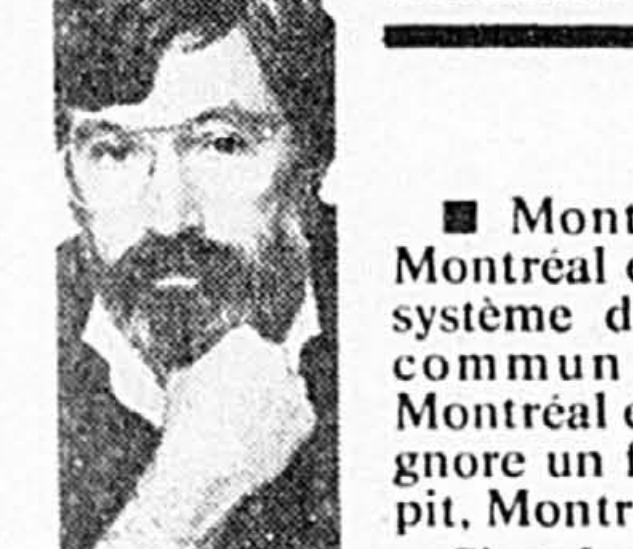


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT. La Presse
Roger Vanier nie avoir envoyé des lettres de menace aux médecins.

ROBERT DUGUAY



■ Montréal est laide, Montréal est bâtarde, son système de transport en commun est pourri, Montréal est une île qui ignore un fleuve qui croupit, Montréal pue...

C'est Jean Barbe qui le dit dans le tout premier article du numéro du magazine français *Autrement* consacré à Montréal et joliment intitulé «L'oasis du Nord».

«Montréal n'a pas les moyens d'être ce qu'elle est», Montréal regroupe ses immigrants dans des ghettos, le centre-ville se résume à quelques dizaines de gâtées... des grands magasins... des bars de danseuses nues.

«... une fois la journée de travail écoulée, une fois la cravate dénouée et le scotch avalé en regardant les corps nus onduler sous un éclairage trompeur, les Montréalais... rentrent chez eux, ailleurs», écrit Jean Barbe.

Malgré cette ville déplorable qu'ils persistent à se bâtir, malgré l'odieuse, malgré l'horreur, malgré la bêtise, l'ignorance, le froid, la chaleur, malgré tout, Johnny finit quand même par confesser qu'il aime bien les Montréalais.

Montréal, Autrement...

«Dans le tas de fumier de leur ville, ils poussent comme des fleurs».

Barbe pour faire connaissance, Rozon pour conclure, et voilà notre «montréalité» joyeusement scoussée entre le *Godfather* du désespoir et le petit père *peddleur* du futur Musée de l'humour.

Cet *Autrement* promène d'ailleurs son ambivalence et sa distinction avec une joyeuse allégresse. Balade à bicyclette en compagnie de son Honneur, «Montréal possède des atouts indéniables pour la pratique de cette activité»; excursion dans nos 150 kilomètres de galeries souterraines avec pour redoutable guide un personnage un peu rancunier, issu de l'imagination de l'écrivain Anne Dandurand, qui s'y cloître, avec, pour tout bagage, une carte de guichet automatique et... un couteau. Attention, le sang coule: «Je retirai la lame en la tournant, pour aggraver les dommages. L'homme se débattait...»

Un graffiti écrit sur un mur de brique et Stephen Schecter, prof de sociologie et écrivain, nous transporte ensuite dans un voyage plus paisible à travers une ville qu'il aime et qu'il parvient à nous faire aimer, en toute simplicité: «Mais

l'automne, sur la rue Dorion, l'air ne fait que respirer son gris, pluvieux, feuillé, c'est-à-dire de l'oeil qui se trompe de siècle tout comme il se trompe de maison, de rue, parfois de ville».

Georges-Hébert Germain raconte Montréal l'hiver, à partir des expériences, la plupart pénibles, qu'ont vécues les membres de sa très nombreuse famille: le char qui ne part pas ou qui reste poigné en haut d'une côte, ses roues qui tournent «dans le beurre absolu», les horreurs que représentent l'odeur des gaz brûlés, le gros sel et le chlorure de calcium... Un peu de suspens aussi: qu'est-ce que Francine, sa femme, a bien pu lui offrir, un certain jour de l'An? Qu'est-ce qui se cache dans ce «tout petit paquet enveloppé dans du papier doré»? «Elle me l'a pris des mains, s'est approchée de la fenêtre, l'a tendu vers ma Taurus...»

Dix-huit pages qui vont peut-être réfréner les velléités d'émigration des lecteurs français...

Pour mettre un point final à la section «fiction» du magazine, l'écrivain Monique LaRue essaie de découvrir ce qu'aurait pu être le Montréalais francophone (ou la Montréalaise, là n'est pas la question) si nous avions eu un XIXe siècle. Juste un petit bout, pour vous donner le goût de la lire: «... mais il y a aussi, dans

le bric-à-brac où gonflent nos thalophytes spécifiques, le cardinal Léger, le frère André, Elaine Bédard, Dominique Michel et Denyse Filiatrault, the Great Antonio...»

Autrement aborde aussi Montréal sous des angles plus scientifiques. Un chapitre vivant, très instructif: la professeur-chercheuse Annick Germain nous offre en huit pages, un résumé bien ficelé de 350 ans d'histoire; Donald Cuccioletta et Albert Desbiens, historiens, expliquent de quelle façon Montréal influence la vie culturelle et commerciale américaine; David Hanna parle d'architecture sous l'angle de la nécessité d'établir un nouveau dialogue architectural avec les groupes d'immigrés; le géographe Gilles Senecal nous cause du paradoxe que représente «l'idée de quartier» dans le processus de métropolisation; l'urbaniste Jean-Claude Marsan réussit presque à nous convaincre que Montréal est «la ville la plus vivable au monde»; l'historien Bernard Dionne rend compte de 50 ans de luttes pour rendre Montréal à ses véritables propriétaires, les Montréalais...

Cet *Autrement*, enfin, consacre un bon tiers de son budget aux «noeuds de la langue». Le journaliste François

Brousseau nous parle d'une ville «pataugeant dans sa vieille boue, dans ses vieilles querelles linguistiques, qui se posent aujourd'hui en des termes inédits, au-delà de l'ethnicité, de l'oppression anglaise et des vieilles luttes de classe»; un autre journaliste, Josh (Georg?) Reed, s'interroge sur l'avenir des anglos de Montréal. «Avec de la chance, nous obtiendrons bientôt le genre d'attention prodiguée aux autres minorités: des programmes d'action positive pour nous permettre d'obtenir plus de représentation dans la police, dans la fonction publique et dans l'industrie des conducteurs de caleche». Si vous trouvez l'humour un peu étroit, mettez-le sur le compte de la traduction-qui-ne-rend-pas-la-saveur-originale...

Pas loin en tête de la liste des perles de ce magazine qui en contient plusieurs, l'essai de Marco Micone sur l'intégration des allophones, son récit du prof, dans une classe, en Italie, qui cherche Montréal sur une carte géographique... «Il commença à explorer le littoral de la Colombie-Britannique... continua de scruter l'Alaska... promena son doigt à travers les Prairies...»

Jean-François Chassay, prof de littérature, aborde le sujet de Montréal comme personnage de roman... Daniel Latouche dresse un bilan culturel peu flatteur: «Montréal est la capitale mondiale du recyclé, des fonds de cours retapés, des églises réaménagées, des anciennes écoles bricolées...»

A lire. Absolument.

Florita? CKOI? CKOI? quoi? CKOI dans La Presse?

Pour le savoir, écoutez "YÉ TROP D'BONNE HEURE!" À chaque jour, à 7 h 25, courez la chance de gagner

UN VOYAGE POUR DEUX À VARADERO, CUBA

La Presse CKOI 96.9 FM

CUBA JET vacances

FROM 53

Une politique de voyages à la CECM

ERIC TROTTIER

■ Même si le Regroupement scolaire confessionnel (parti au pouvoir) a rejeté une proposition en ce sens qui avait été amenée par le MEMO (parti d'opposition), la CECM a décidé hier de se doter d'une politique de voyages qui verra à empêcher les abus financiers commis dans le passé.

L'équipe dirigée par le président de l'organisme, François Ouimet, a créé un groupe de travail composé de quatre commissaires qui devront identifier les orientations de la nouvelle politique relative à la participation des commissaires et des fonctionnaires de la CECM à différents congrès nationaux ou internationaux.

Ces nouvelles règles, le président de la CECM avait promis de les adopter au plus tôt après le mini-scandale qui avait éclaté à la suite du voyage de 22 représentants de la CECM, au coût de 45 000 \$, pour un congrès qui s'est déroulé en France, l'automne dernier. Rappelons que huit directeurs d'écoles et commissaires avaient profité de l'occasion pour se faire rembourser une soirée de spectacle de flamenco qui avait eu lieu... à Madrid.

Fait à signaler, les commissaires du MEMO refuseront vraisemblablement de faire partie du groupe de travail mis sur pied hier, parce qu'ils avaient présenté une proposition allant dans le même sens, hier également. Celle-ci a toutefois été rejetée cavalièrement par l'équipe majoritaire. «Nous n'en serons pas, parce qu'une fois de plus, le RSC a montré de la gêne à discuter d'une proposition du MEMO», a indiqué le commissaire Robert Cadotte, en fin de soirée.

La proposition du MEMO comportait toutes sortes de nouvelles règles à suivre pour tout voyage effectué à l'extérieur de l'île de Montréal par les commissaires.

Enfin, une cinquantaine de professeurs du secteur de l'éducation aux adultes ont manifesté pancartes à la main contre leurs conditions d'embauche et d'emploi, avant la tenue de l'assemblée.

Longueuil: 2 conseillers quittent l'exécutif

GEORGES LAMON

■ Deux conseillers du Parti municipal de Longueuil ont démissionné hier comme membres du comité exécutif.

Jacques Morissette, du district d'Octave-Vincent (6) et Michel Timpério, d'Adrien-Gamache (14), étaient au comité exécutif depuis six ans.

Dans une lettre qu'ils ont lue devant une assemblée silencieuse, hier à l'issue de la réunion, les deux hommes ont invoqué tantôt des raisons professionnelles tantôt des raisons familiales.

M. Morissette a tenu à préciser que c'est son cheminement professionnel qui a été à l'origine de son départ. «C'est une décision qui n'a pas été facile à prendre mais je l'ai mûrie et j'y ai réfléchi.»

De son côté, M. Timpério a expliqué qu'il partait avec l'estime d'avoir accompli sa tâche. «Ce seront mes électeurs qui en seront les premiers bénéficiaires, car je serai ainsi plus disponible.»

C'est avant la séance du conseil que le caucus du parti du maire Roger Ferland a été saisi de la démission des deux conseillers. A sa séance du 6 mai, le comité exécutif sera appelé à remplacer les deux hommes.

Happés par un train

■ Un homme a perdu la vie et une femme a été grièvement blessée, hier soir, après avoir été happés par un train, rue Colombia et boulevard Dorchester, à Westmount.

L'accident est survenu à 22 h sur la ligne principale de la voie ferrée. Un train ^{Canadien} national qui se rendait vers l'Ouest canadien n'a pu éviter les deux victimes. L'homme a été décapité et sa compagne a été transportée à temps dans un hôpital montréalais.

Fait à noter, un vol de parfum avait été commis une dizaine de minutes plus tôt dans une pharmacie Jean-Coutu, située au 3711 Ouest, rue Notre-Dame. Le signalement donné à la police des deux suspects correspondait hier soir à celui des deux victimes.

Par ailleurs, un automobiliste de 72 ans de Saint-Laurent a trouvé la mort dans un spectaculaire accident de la route, vers 20 h hier soir, lorsque son véhicule a frappé de plein fouet un muret de béton de l'autoroute Métropolitaine, à la hauteur de la sortie Saint-Michel.

Le nouvel Hôtel-Dieu aura 20 000 mètres carrés de plus

Le ministère de la Santé refuse toujours de publier le dossier co

ANDRÉ NOËL

■ Le bâtiment projeté pour l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies comprendra 88 000 mètres carrés sur huit étages, soit 20 000 mètres carrés de plus que l'hôpital actuel situé au centre-ville de Montréal, indique un document obtenu au moyen de la Loi d'accès à l'information.

Le croquis dessiné par des experts du ministère de la Santé

montre un immeuble en forme de T, sur un basilaire de trois étages. L'hôpital actuel, situé à côté du mont Royal, compte sept pavillons et 68 000 mètres carrés.

Le sommaire du «Programme fonctionnel et technique préliminaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal» (PFT) est le seul document que le ministère de la Santé a bien voulu remettre, après que La Presse ait demandé tous les documents touchant le déménagement.

«Les autres études, dont celle relative au bilan-lit en longue et courte durée, ne peuvent être accessibles... parce qu'elles font référence à des renseignements de nature économique, à des avis, à des recommandations et à des analyses», écrit Yvon Papillon, responsable de la Loi d'accès au ministère. (Cette décision va être portée en appel à la Commission d'accès.)

Le sommaire du PFT a été rédigé le 21 mai 1991, et a été remis à

la direction de l'Hôtel-Dieu. Voilà donc près d'un an qu'un document indique que le nouvel hôpital de Rivière-des-Prairies ne comprendra pas les services de première ligne réclamés par la population locale, notamment les services d'obstétrique et de pédiatrie.

«Par ailleurs, ajoute le document, certains programmes prévus dans le présent PFT comme entre autres l'hémodialyse et l'hôpital de jour pourraient être éventuellement omis, suite à la planification régionale actuellement en cours du ministère.»

Si on se fie à ce sommaire, le ministère a gravement négligé les travaux de réfection des actuels bâtiments de l'Hôtel-Dieu:

«Bien que l'Hôtel-Dieu dispose des plus vieux bâtiments hospitaliers à Montréal, le seul investissement réalisé au cours des 15 dernières années a été de cinq millions de dollars, sur les 20 millions requis alors au début des années 1980 au seul chapitre de la sécurité incendie et la vétusté.

«Au chapitre des équipements fixes, médicaux spécialisés ou mobiles, la situation est telle que l'Hôpital en est rendu à envisager de cesser certaines investigations et certains traitements à la population.»

Le ministère refusant de donner tout autre document, il est impossible de savoir s'il coûterait moins cher de moderniser les bâtiments actuels, que d'en construire des neufs.

Le coût du nouveau bâtiment s'établit à environ 260 millions, indique le sommaire. Mais cela exclut l'acquisition du terrain. Le

ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, a dit la semaine dernière que le terrain aurait 1,5 million de pieds carrés.

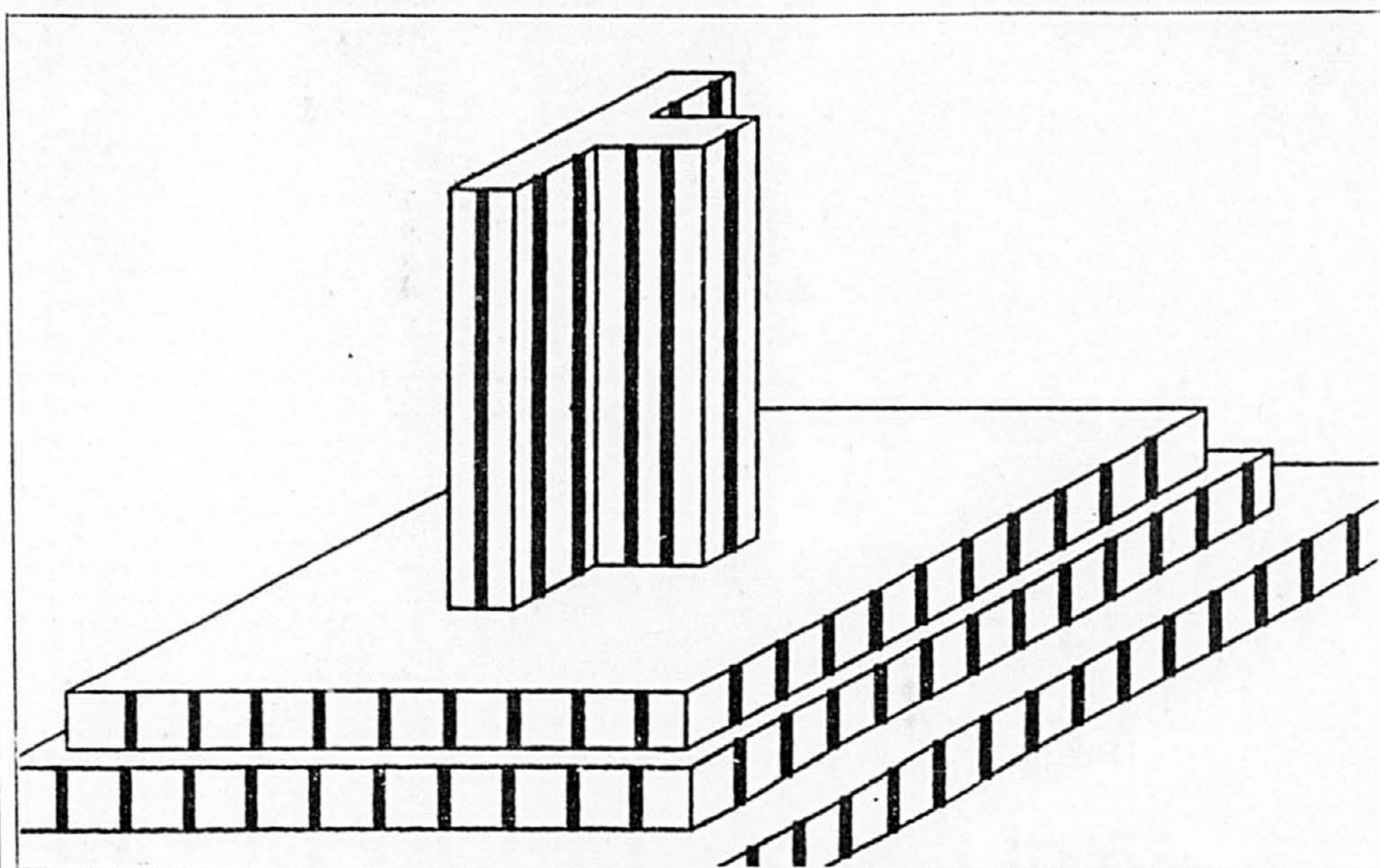
Un porte-parole de la Ville de Montréal, Daniel Bussièrès, a dit que les terrains destinés à la construction résidentielle — et c'est le cas du terrain choisi par M. Côté — se vendaient environ 10 dollars le pied carré. Il faudrait donc ajouter 15 millions de dollars, aux 260 millions déjà prévus.

Le croquis annexé au document montre que l'hôpital serait articulé autour des trois axes suivants:

■ trois plateaux techniques de services, intégrant la recherche, l'enseignement et l'évaluation des technologies de la santé;

■ six étages d'hospitalisation, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des technologies de la santé (étages deux à sept);

■ un étage — le huitième — regroupant les services administratifs.



Croquis du nouvel Hôtel-Dieu dessiné par des experts du ministère de la Santé et des Services sociaux.

RÉSULTATS

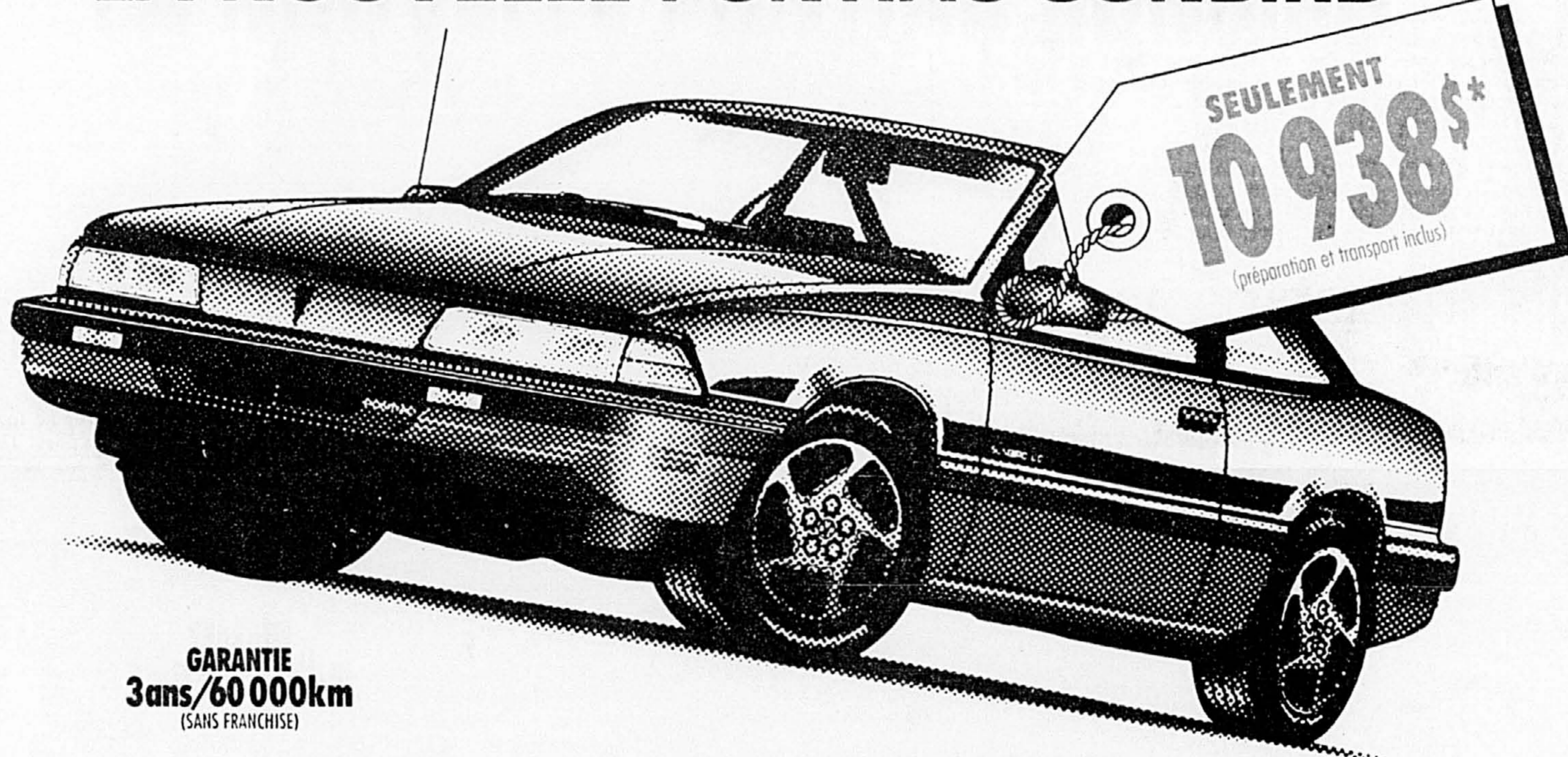
Panco				
Tirage du 92-04-15				
7	8	10	14	16
29	34	37	39	41
43	47	50	52	53
54	56	61	63	69

Prochain tirage: 92-04-16

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA NOUVELLE PONTIAC SUNBIRD



JUSQU'AU 1^{er} MAI, PARLONS SÉCURITÉ ET PERFORMANCE...

NOUVEAU! FREINS ANTIBLOPAGE (ABS)
NOUVEAU! MOTEUR 2L, 111 CHEVAUX
NOUVEAU! VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTES
BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES

...AVEC FRANCHISE

Si vous achetez et prenez livraison d'une Pontiac Sunbird 1992 neuve parmi celles en inventaire d'ici le 1^{er} mai, le concessionnaire paye la franchise d'assurance de 250 \$**, en cas d'accident, tant que vous demeurez propriétaire du véhicule.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

PONTIAC · BUICK · CAMION GMC

* En équipement de série sur les modèles 1992.
** Taxes en sus. Rabais du manufacturier inclus. ** Ou jusqu'à un maximum de 250 \$ si la franchise est d'un montant supérieur. Les dommages collision par accident sur le véhicule doivent être d'au moins 500 \$ et les réparations doivent être effectuées chez le concessionnaire vendeur. Seuls les particuliers sont admissibles. L'offre est applicable exclusivement au contrat d'achat signé à compter du 13 avril. Tous les détails auprès des concessionnaires participants.

Montréal fermerait huit piscines intérieures cet été

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal fermerait huit piscines intérieures pendant tout l'été, dans le cadre de ses efforts de compressions de certaines de ses dépenses.

Le service des communications du comité exécutif a refusé, en fin d'après-midi hier, de confirmer ou d'infirmier cette information.

«Nous n'avons rien à annoncer à ce sujet», a répondu une porte-parole, qui précise qu'à chacune de leurs réunions, qui se tiennent à tous les mercredis, les membres de l'exécutif discutent de l'évolu-

tion de la situation budgétaire de la Ville.

Le directeur du service des Loisirs et du Développement communautaire, Jean-Vianney Jutras, refusait de parler à la presse.

Les piscines dont la fermeture était envisagée: Emard (rue Laurendeau), Quintal (rue Dufresne), Saint-Denis (rue Saint-Hubert), Généreux (rue Amherst), Lévesque (rue Boyer), Schubert (rue Saint-Laurent), Morgan (rue Morgan) et Saint-Michel (rue Saint-Dominique). Le sort des piscines Rosemont (8^e Avenue) et René-Goupil (dans la rue du même nom) pour l'été prochain serait encore incertain.

Gigantesque réseau de fraudeurs mis au jour

Un groupe de Québécois et 30 Asiatiques auraient soutiré sept millions aux banques

MARCEL LAROCHE

Des voleurs professionnels, de véritables maîtres dans la falsification de chèques et dans la contrefaçon de cartes de crédit étrangères, seraient à l'origine d'une monumentale fraude qui, dans la seule région métropolitaine, pourrait facilement dépasser les sept millions de dollars!

Nombre de ces individus, dont une trentaine d'Asiatiques et quelques Québécois appréhendés au cours des dernières semaines par les policiers de la CUM, sont présentement en attente de procédures judiciaires relativement à la mise au jour de cette gigantesque fraude.

En pleine période de récession, alors que la situation économique est au plus mal, ces individus appartenant à deux organisations criminelles distinctes auraient pu rapidement faire fortune si leurs plans n'avaient pas été déjoués par les policiers de la section des fraudes générales de la CUM.

Dans le cadre de deux enquêtes menées de front depuis plusieurs mois, les policiers de la CUM ont simultanément donné un dur coup à deux réseaux de criminels, l'un regroupant des passeurs de faux chèques et l'autre des utilisateurs de cartes de crédit contrefaites.

Dans un premier cas, les policiers ont appréhendé six Québécois qui, en moins d'un an, auraient écoulé dans différents établissements bancaires de la région métropolitaine 14 faux chèques d'une valeur globale de plus de sept millions de dollars.



Le lieutenant-détective Jean Pontbriand, responsable de la section des fraudes générales à la police de la CUM, exhibant quelques-unes des 60 cartes de crédit falsifiées provenant de banques étrangères.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

tres chèques semblables provenant toujours de cet organisme paragonnemental ont été déposés à intervalles réguliers, entre le 17 mai 1991 jusqu'à tout récemment, dans différentes établissements de Saint-Jérôme (3), Saint-Eustache (1) et Montréal (9), pour un montant global de plus de sept millions.

Le dernier faux chèque au montant de 950 000 \$ a été déposé mardi dernier dans une succursale d'une caisse populaire Desjardins, dans le nord de la métropole.

Considéré comme l'un des principaux instigateurs de ce réseau de passeurs de faux chèques, Lucien Proulx, un Montréalais de 66 ans, ami personnel de l'ex-criminologiste Maurice-S. Hébert, doit subir son procès pour fraude et usage de faux, le 14 mai prochain, à Montréal.

Cinq autres individus attendent également leur procès dans cette affaire, tandis que les policiers recherchent activement un complice, Maurice Picard, 51 ans, qui aurait aussi trempé dans cette fraude.

Grève à l'Expo de Séville

Agence France-Presse
SÉVILLE

obtenir satisfaction de revendications salariales.

Un service minimum a cependant été assuré par des membres de la police nationale.

Si l'organisation de l'Expo et l'employeur refusent d'engager des négociations, le mot d'ordre de grève sera maintenu, ont averti les syndicats.

La totalité du personnel d'une société privée de surveillance oeuvrant à l'Exposition universelle de Séville a déclenché une grève de quatre heures, hier, pour

Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

SPECIAUX MIRACULOUEUX

VENTE SPÉCIAL PÂQUES
DANS TOUS NOS MAGASINS

✓ **Système Denon/Boston**
Lecteur laser, magnétophone, récepteur et haut-parleurs **1000 \$**

✓ **Bang & Olufsen**
Système 3500 (table tournante non-incluse) **2900 \$**

✓ **Harman/Kardon & Mission**
Lecteur laser, récepteur et haut-parleurs **898 \$**

✓ **Yamaha**
Système incluant magnétophone et lecteur laser **799 \$**

✓ **Haut-parleurs Mission 760**
seulement **99 \$** chacun ✓ **NAD**
Lecteur laser multiple **448 \$**

✓ **Sony/Boston**
Lecteur laser, récepteur et haut-parleurs **599 \$**

✓ **NAD/PSB**
Système incluant lecteur laser **770 \$**

✓ **Portatifs Sony** à partir de **89 \$**
✓ **Magnétophones Hitachi** à partir de **329 \$**

✓ **Téléviseurs 28" Mitsubishi** à partir de **749 \$**

✓ **Canon UC1 8mm**
Caméscope **999 \$**

✓ **Yamaha**
KX-150 Magnétophone **189 \$**
CDC-625 Lecteur laser **349 \$**
RXV-660 Récepteur **799 \$**

audio centre
8080 O., boul. Taschereau, Brossard 466-1999
5260 O., rue Sherbrooke, Montréal 482-4420
5252 O., rue Sherbrooke, Montréal 482-6383
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Les Asiatiques
Dans un second cas, ils ont mis la main au collet de 30 Asiatiques faisant partie du «Big Boy Circle», une organisation criminelle d'envergure internationale se spécialisant dans la falsification et l'utilisation de cartes de crédit émises par des banques étrangères.

Deux présumés membres de ce réseau, Frank Lee, un Montréalais d'origine chinoise de 22 ans, ainsi que Dung Chieu, un Cambodgien de 28 ans, ont d'ailleurs été appréhendés par la police.

L'officier de police a indiqué que le réseau de passeurs de faux chèques s'était manifesté pour la première fois, au mois de mai 1991, par le dépôt dans un établissement bancaire de Montréal d'un chèque de 47 500 \$ émis par la Société d'habitation du Québec.

C'est ainsi qu'au moins 13 au-



Frank Lee

Louis Laberge sous observation à l'Institut de cardiologie

RICHARD HÉTU

Le syndicaliste Louis Laberge a été admis hier après-midi à l'Institut de cardiologie de Montréal, où il a été placé sous observation.

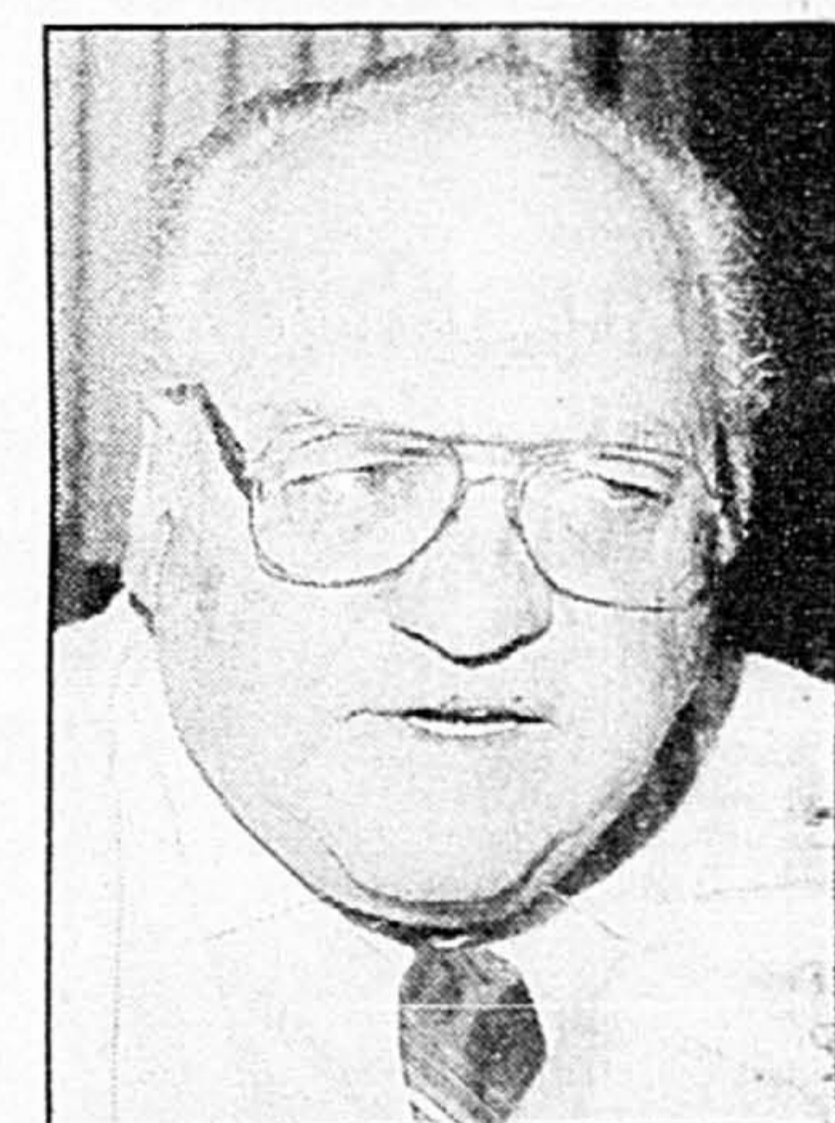
Agé de 67 ans, l'ancien président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ne se sentait pas bien depuis lundi soir, a indiqué son épouse, Lucille, qui s'est rendue à son chevet en soirée.

«Il pensait que c'était une indigestion», a déclaré Mme Laberge au téléphone avant de quitter son domicile de l'Assomption. «Son cœur ne battait pas vite.»

Mme Laberge a précisé que son mari ne s'était pas rendu à son travail, au Fonds de Solidarité de la FTQ, mardi. Mais il y est retourné hier matin, seulement pour se rendre compte que son état ne s'était guère amélioré.

«C'est moi qui ai décidé qu'il devait aller à l'hôpital, a dit Mme Laberge. Lui, il ne voulait pas y aller. C'est pour vous dire que la situation n'est pas dramatique.»

«Le pire est passé», a-t-elle ajouté.
M. Laberge est traité par le cardiologue Martin Juneau. Ce dernier n'était pas prêt en fin de



Louis Laberge

journée hier à rendre public son diagnostic.

Selon son épouse, M. Laberge n'a jamais souffert de malaises cardiaques par le passé.

M. Laberge a été élu à la tête de la FTQ en 1965. Il a quitté la présidence de cette centrale l'an dernier. La FTQ a cependant modifié ses statuts pour ajouter le titre de président honoraire qu'elle lui a accordé.

Un pensionnaire agressé durant deux ans et demi par le frère Gabriel

Presse Canadienne
OTTAWA

Un ancien élève de l'école de réforme d'Alfred, en Ontario, a déclaré, hier, au procès du frère Gabriel (Aimé Bergeron), avoir été victime d'agressions sexuelles de la part de ce religieux deux à trois fois par semaine, pendant une période de deux ans et demi.

Quatrième témoin appelé à la barre jusqu'ici, Paul Gagnon, âgé 43 ans, a aussi dit qu'il avait fait état de ces agressions à des policiers qui se rendaient à l'école de réforme d'Alfred une fois par année durant l'été.

«Mais les policiers n'ont jamais cru ce que je leur racontais. Ils disaient que je leur racontais des histoires pour sortir de l'école d'Alfred et que de tels gestes de la part des frères étaient impossibles, car ils étaient des personnes dévouées à Dieu», a expliqué M. Gagnon, qui demeure maintenant à Orléans, en banlieue d'Ottawa.

M. Gagnon est le deuxième témoin jusqu'ici à affirmer avoir vainement raconté à des policiers les abus sexuels et physiques qu'il aurait eu lieu à l'école de réforme Saint-Joseph.

Une autre présumée victime d'agressions sexuelles a indiqué mardi s'être confiée au frère supérieur de l'établissement, mais ce dernier lui aurait donné une sévère raclée avant de lui ordonner de se taire.

Le frère Gabriel est accusé de

deux chefs d'attentat à la pudeur et d'un chef de sodomie.

Agé de 77 ans, il a plaidé non coupable à ces trois accusations à l'ouverture de son procès devant un juge seul, lundi.

Le religieux est l'un des 20 frères des Écoles chrétiennes accusés d'avoir commis des agressions sexuelles et physiques entre 1952 et 1973 contre quelque 180 garçons envoyés à l'école de réforme d'Alfred.

Vêtu d'un chandail gris et d'un simple jeans, M. Gagnon a dit avoir été envoyé à Alfred en 1960, à l'âge de 11 ans, parce qu'il avait volé une bicyclette.

Il y est resté jusqu'en 1965. À son arrivée, il suivait tous ses cours en français même s'il maîtrisait mieux la langue anglaise. «On m'a dit que mon nom était français et que je devais suivre des cours en français.»

C'est alors que le cauchemar de M. Gagnon aurait commencé. Le frère Gabriel, responsable notamment de l'entretien de l'établissement, l'aurait amené dans la salle des fournaises ou dans une salle attenante, deux à trois fois par semaine, pour se livrer à des attachements sexuels et à des actes de fellation.

Ces attachements auraient duré deux ans et demi, soit pendant la période où M. Gagnon aidait le frère Gabriel à accomplir ses tâches.

M. Gagnon a indiqué que le religieux aurait également tenté de le sodomiser une fois.

10 JOURS SEULEMENT



45 \$

Prix Courant 59\$

GUÉRIDON OVALE À BASCULE
Cette table très spéciale s'adapte à tous les besoins.

21 1/2" po haut. x 19 1/4" po larg. x 14 1/4" po prof.

Le centre Eaton de Montréal
844-8498

Ville Mount-Royal
Centre Rockland
344-4688

Centre Fairview
Pointe Claire
694-4266

Les Promenades
Saint-Bruno
441-0987

Découvrez dès maintenant notre collection de mobilier de style. Vous y trouverez de tout pour le foyer entre 5' et 650\$.

Si vous ne pouvez visiter notre magasin, appelez nous sans frais au 1-800-668-1136.

Prix en vigueur jusqu'au 26 Avril, 1992

La Compagnie Bombay

Susan Thibaudeau se bat pour soustraire sa pension alimentaire au fisc

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

fier et de susciter de l'intérêt un peu partout au Canada.

La bataille judiciaire menée par Susan Thibaudeau, qui refuse de payer des impôts sur la pension alimentaire versée par son mari à l'intention exclusif de ses deux enfants, ne cesse de s'amplifier

Tout récemment, Revenu Québec a signifié son intention de se faire entendre au moment où Mme Thibaudeau demandera la permission d'intenter un recours collectif au nom de toutes les Québécoises qui sont dans une situation identique à la sienne.

Cette demande devait initialement être présentée à la fin d'avril, mais les parties ont convenu d'attendre que soient terminées les auditions devant la Cour canadienne de l'impôt, le 23 juin, a indiqué hier en conférence de presse Mme Susan Thibaudeau.

Déclarations séparées
En Cour canadienne de l'im-

pôt, Mme Thibaudeau conteste l'avis de cotisation que lui a fait parvenir Revenu Canada pour la portion des impôts payés depuis 1988. Cette année-là, Mme Thibaudeau avait commencé à rédiger des déclarations séparées de revenus pour elle-même et ses trois enfants. Elle estimait épargner alors de 2500 \$ à 2800 \$ en impôts.

A l'instar de Revenu Canada, Revenu Québec a lui aussi fait parvenir un avis de cotisation. Il sera contesté de la même façon.

Mme Thibaudeau dispose de 68 000 \$ octroyés par le fonds d'aide au recours collectif pour payer les frais d'avocats, de comptables et de divers experts requis pour étoffer son dossier.

Le secrétariat d'État a de son côté versé une aide de 5000 \$ aux mêmes fins.

Discrimination

La jeune femme soutient que le fait pour les ministères du Revenu de l'obliger à ajouter le montant de la pension alimentaire à l'usage exclusif de ses enfants à son propre revenu pour fins

d'impôts alors que son ex-conjoint déduit ce montant de son revenu imposable constitue un cas de discrimination.

Mme Thibaudeau considère qu'elle est doublement pénalisée, elle paie davantage d'impôts et perd le droit à des crédits d'impôts susceptibles de s'appliquer en raison de son modeste salaire.

Son avocat, Richard Bourgault a dit craindre que Revenu Canada épuise tous les recours disponibles par voie d'appel et autres, ce qui entraînerait des délais susceptibles de s'étirer sur deux ans, cinq ans ou dix ans.

Travailleuse dans un CLSC de Trois-Rivières, Susan Thibaudeau a reçu également l'appui moral de la Fédération des affaires sociales (CSN) et de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et une aide financière symbolique de leur part.

Lettre d'appui de Sheila Copps
La députée néo-démocrate Shei-

la Copps lui a fait parvenir une lettre d'appui.

En outre, les appels et les demandes d'information provenant de femmes se disant dans une situation identique se multiplient. Jusqu'ici 1500 Québécoises ont communiqué avec elle.

D'autres sont venues de Vancouver, Edmonton et Calgary.

«On voudrait d'abord que le mouvement prenne de la force au Québec et déborde ensuite au plan national parce que ça demande beaucoup d'énergie», a-t-elle expliqué.

Elle compare la situation actuelle «à des champignons qui poussent un peu partout».

Mme Thibaudeau souhaite convaincre les gouvernements qu'ils doivent cesser d'imposer des impôts en se basant sur le statut social au lieu du revenu véritable. «C'est de la discrimination et de l'injustice.»

«Aux Etats-Unis, les mères ne sont pas imposées quand la pension alimentaire est versée en fonction des enfants seulement», a-t-elle assuré.

DE BAIL

RAYON DE LA PHOTO & ÉLECTRONIQUE

Le 25 avril 1992

FILM COULEUR

IMAGE

3 rouleaux de film "Image" 135/24 poses 6,99
3 rouleaux de film "Image" 135/36 poses 8,99

10% DE RABAIS SUR TOUT LES FILMS KODAK, FUJI ET POLAROID

FILM AVEC DÉVELOPPEMENT COMPRIS

3 rouleaux de film "Image" 24 poses pour 19,99
2 rouleaux de film "Image" 36 poses pour 19,99

ALBUMS

ALBUM MAGNETO

40 PAGES/CONTIENT 160 PHOTOS..... Rég. 5,99 ch.
ACHETEZ 3 POUR 7,99...ÉPARGNEZ 12,00\$

TOUS LES AUTRES EN MAGASIN: 25% DE RABAIS

APPAREILS-PHOTO

ZOOM 60X

38-60mm MISE AU POINT/FLASH REBOBINAGE AUTO.

149⁹⁹

Rég. 179,99

	ÉTAIT	SOLDE
PENTAX ZOOM 90 DATE 38-90mm MISE AU POINT/FLASH REBOBINAGE AUTO.	299,99	229,99
PENTAX ZOOM IQ700 38-70mm MISE AU POINT/FLASH REBOBINAGE AUTO.	229,99	179,99
CANON PHOTURA 28-105mm F2.8 MISE AU POINT FLASH REBOBINAGE AUTO.	349,99	299,99
FUJI DL180 GRAND ANGLE TELE. REBOBINAGE FLASH AUTO.	129,99	99,99
POLAROID SPECTRA SUPER CAMERA INSTANTANÉE	149,99	129,99
IMAGE ENSEMBLE SPORT ETUI/PILES/FILM	49,99	39,99
IMAGE ENSEMBLE LEGEND ETUI/PILES/FILM	79,99	59,99

TÉLÉVISIONS

14" COULEUR ÉLECTRONIQUE

Rég. 249,99

199⁹⁹

	ÉTAIT	SOLDE
PANASONIC 14" COULEUR CONTRÔLE À DISTANCE	319,99	229,99
PANASONIC 20" COULEUR CONTRÔLE À DISTANCE	419,99	299,99
SAMSUNG 20" COULEUR CONTRÔLE À DISTANCE	359,99	249,99
VHS VCR HI-FIDÉLITÉ/CONT. À DISTANCE	499,99	369,99
VHS VCR 4 TÊTES CONTRÔLE À DISTANCE	359,99	249,99
SAMSUNG VHS VCR CONTRÔLE À DISTANCE	289,99	199,99
T.V. NOIR & BLANC 3", 5", 10" VOTRE CHOIX	DE	49,99

BALADEURS & PORTATIFS

WMAF 54

BALADEUR SPORT CASSETTE, AM, FM

Rég. 79,99

49⁹⁹

	ÉTAIT	SOLDE
PANASONIC RQV520/500 DOLBY AM/FM/CASS. W/M	129,99	79,99
SONY SRF 29 BALADEUR AM, FM	29,99	19,99
SONY SRF 4 BALADEUR SPORTS, FM	49,99	29,99
SONY CFS3 PORTATIF A/R/MEGA, CASS.	149,99	99,99
SONY CFS 1020 PORTATIF, 3 PIÈCES, CASS.	99,99	69,99
SAMSUNG PD 790C PORTATIF, 3 PIÈCES, 2 CASS.	139,99	89,99
PANASONIC RN 112 ENREGISTREMENT MICRO	69,99	39,99

RÉPONDEURS & TÉLÉPHONES SANS FIL

SONY TAM 30

RÉPONDEUR NOUVEAU MODÈLE

Rég. 129,99

79⁹⁹

	ÉTAIT	SOLDE
PANASONIC KXT 1000 RÉPONDEUR	89,99	59,99
PANASONIC KXT 1450 RÉPONDEUR/2 CASSETTES	99,99	69,99
PANASONIC KXT 1460 RÉPONDEUR/VOIX	139,99	79,99
SANYO TAS 70/71 RÉPONDEUR	79,99	49,99
CITIZEN RAC 800 RÉPONDEUR	59,99	39,99
SONY SPP 50/55 SANS FIL AVEC BASE	129,99	79,99
SANYO CLT 850 SANS FIL	99,99	59,99

MONITEUR POUR BÉBÉ

SONY NTMI

MONITEUR POUR CHAMBRE À BÉBÉ LE MEILLEUR DANS SA CLASSE.

Rég. 79,99

39⁹⁹

CALCULATRICES

CASIO FX 570

SCIENTIFIQUE/10 CHIFFRES 199 FONCTIONS

Rég. 29,99

14⁹⁹

	ÉTAIT	SOLDE
CASIO FX 115 SCIENTIFIQUE, 10 CHIFFRES, SOLAIRE	23,99	11,99
CASIO DC 7500 ORGANISATEUR	54,99	27,49
CASIO DC 210 TÉL./CONVERSION MÉTRIQUE	22,99	11,49

TOUS LES AUTRES EN MAGASIN: 50% DE RABAIS

CLAVIERS

CASIO MODELES CT615 OU CT625 TOUCHE GRAND FORMAT/BANQUE A SON VOTRE CHOIX.....Était 299,99 ch.

169⁹⁹ ch.

TOUS LES CADRES RABAIS JUSQU'À 50%
TOUS LES OBJECTIFS RABAIS JUSQU'À 35%

TOUS LES FILMS VHS VOTRE CHOIX 1,99\$
PRIX AUPARAVANT DE 4,99 À 24,99

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN !!!!
*La marchandise publiée n'est pas disponible dans tous les magasins.

■ RÉGION DE MONTRÉAL: Jean-Talon est, Place Versailles, Place Alexis Nihon, Carrefour Laval, Centre commercial Pont-Viau, Galerie des Sources, Galeries Lachine, Place Lasalle, Châteauguay, Place Longueuil, Promenades St-Bruno, Mail Champlain.
■ QUÉBEC: Place Ste-Foy ■ SHERBROOKE: Place Belvédère.
■ TROIS-RIVIÈRES: Centre commercial Les Rivières.

Amateurs de mots croisés

La Presse et DICOROBERT

vous présentent

LA SUPERGRILLE DE PÂQUES DIMANCHE

GAGNER

100 dictionnaires « Citations et Jugements » de la série Les usuels du ROBERT et le fameux t-shirt « J'ai réussi »

Dictionnaire de Citations & Jugements

Personnages et lieux célèbres évoqués par les grands auteurs

les usuels de Robert

Pour vous protéger d'une baisse possible de taux,

Qui peut prévoir ce qui arrivera aux taux d'intérêt? Avec le CPG Privilège de la Banque Royale... ... si les taux descendent l'an prochain,

Une exclusivité de la Banque Royale

Vous avez de l'argent à placer et vous vous demandez comment protéger au maximum votre investissement des fluctuations de taux d'intérêt? La Banque Royale a conçu un outil très avantageux qui vous permettra de traverser cette période en toute tranquillité d'esprit: le nouveau Certificat de Placement Garanti Privilège.* Avec le nouveau CPG Privilège, vous êtes gagnant sur toute la ligne. Dès aujourd'hui, votre CPG Privilège vous donne droit à

6.75%
Terme d'un an*
Taux en vigueur le 16 avril 1992

ce taux hautement concurrentiel pour toute la première année. Si les taux baissent l'an prochain, vous aurez le privilège exclusif de passer par-dessus la baisse en renouvelant votre CPG Privilège pour une nouvelle année au taux original.

Plus de la moitié des taxis de la CUM ne répondent pas aux normes

GILLES GAUTHIER

Plus de la moitié des véhicules inspectés l'an passé par le Bureau du taxi de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne répondaient pas entièrement aux exigences du règlement adopté en 1987 par l'organisme, qui regroupe toutes les municipalités de l'île.

Des 4552 voitures taxis sur le territoire de la CUM, 2020 ont été inspectés en 1991 par le Bureau et 1741 infractions ont été constatées, dont 529 pour des dommages ou de la rouille à l'extérieur des véhicules, 335 pour malpropreté intérieure, 207 à cause des taximètres, etc.

Selon le bilan du Bureau pour 1991, qui vient d'être rendu public, 56 p. cent des véhicules inspectés, soit 1124, dérogeaient d'une façon ou d'une autre au règlement 97 de la CUM et à la loi sur le transport par taxi.

Le Bureau ne s'occupe pas de la condition mécanique des véhicules. Cependant, au cours d'opérations conjointes menées par cet organisme en 1991 avec le Service de police de la CUM et la Société de l'assurance-automobile

du Québec (SAAQ), 148 des véhicules interceptés ont été vérifiés par les mécaniciens et 21 d'entre eux, soit 14,1 p. cent, ont été jugés trop dangereux pour retourner sur la route. Les plaques d'immatriculation ont été confisquées.

La dernière de ces opérations a été effectuée le 29 novembre dans la région centre du Service de police: 20 véhicules ont été escortés pour l'inspection mécanique, cinq plaques d'immatriculation ont été confisquées par les mécaniciens de la SAAQ, 42 avis d'infraction ont été émis par le Bureau et les policiers ont donné neuf contraventions pour des infractions au Code de la sécurité routière et effectué une arrestation relativement à deux mandats.

Selon le responsable du Bureau, Richard Boyer, l'arrestation a été effectuée à cause d'amendes impayées.

Une autre opération étalée sur trois jours en septembre, sur le territoire du poste 25, s'est traduite par la saisie de 13 plaques après vérification de 87 véhicules. Les policiers ont émis 73 contraventions et le Bureau a constaté 71 infractions.

Le Bureau donne des avis de 48 heures (éclairage du permis), cinq jours (propreté intérieure) ou 30 jours (réparations à la carrosserie) lorsqu'une infraction est signalée. Selon M. Boyer, plus de 95 p. cent des problèmes sont corrigés avant la fin de ces périodes de temps.

Le Bureau a, sur un autre plan, révoqué les permis de travail de 114 chauffeurs parce que leur permis de conduire avait été suspendu à cause des points de démerite ou de conduite avec facultés affaiblies. On compte environ 10 000 chauffeurs sur le territoire.

L'organisme a reçu l'an passé 641 plaintes, comparativement à 654 en 1990, sur des sujets tels le manque de courtoisie, la méconnaissance du territoire, la conduite à une vitesse trop élevée, etc. «Nous recevons très peu de plaintes, compte tenu que les chauffeurs effectuent environ 27 millions de courses par année», de dire M. Boyer.

Le pourcentage de réussite aux examens pour les aspirants-chauffeurs a été de 30,5 p. cent, les tests, d'expliquer M. Boyer, étant maintenant plus sévères.

Les véhicules hors-route seront soumis à une réglementation sévère

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les usagers des véhicules hors-route (motoneige, tout-terrain, bateaux) seront soumis à partir de l'automne prochain à une sévère réglementation allant d'un permis de conduire pour les jeunes de 14 à 16 ans à une limite de vitesse dans les sentiers de motoneige surveillés par une nouvelle brigade de sécurité.

C'est ce que propose un comité consultatif présidé par le député de Rousseau, Robert Thérien, dont le rapport a été rendu public hier par le ministre des Transports, Sam Elkas.

Ce dernier a accueilli avec satisfaction la majorité des recommandations et, à partir de ces dernières, il déposera un projet de loi à l'automne à l'Assemblée nationale.

On dénombre quelque 400 000 véhicules hors-route au Québec et, depuis quelques années, les plaintes ont afflué mais les autorités policières ne pouvaient intervenir efficacement en raison de l'absence de loi là-dessus.

Les propositions du comité Thérien s'appliquent surtout aux motoneiges et aux véhicules tout-terrain qui causent le plus grand nombre de morts chaque année.

Ces accidents mortels (en plus des nombreux blessés) résultent de deux facteurs principaux: l'alcool et la vitesse.

L'absence de réglementation a été l'une des causes des 34 morts et 555 blessés entre 1988 et 1990 dans des accidents de motoneige.

Au sujet de l'alcool, on recommande le recours à l'alcootest et à l'établissement d'une vitesse maximale. À ce propos, les membres du comité ne se sont pas entendus sur la limite souhaitable, mais le ministre est d'avis qu'il faut absolument surveiller les excès de vitesse, surtout chez les motoneigistes.

«Quand on considère que des motoneiges peuvent aujourd'hui filer jusqu'à 180 kilomètres l'heure, il est temps de réglementer la vitesse», a dit le ministre en conférence de presse.

Parmi les mesures contenues dans le rapport du comité Thérien, on retrouve celles-ci:

- fixer à 14 ans l'âge minimum requis pour conduire un véhicule hors-route;
- un cours de formation pour les jeunes de 14 à 16 ans et pour les adultes ne possédant pas déjà un permis de conduire;
- que tous les véhicules hors-route soient équipés de rétroviseurs et que les tout-terrain aient des feux arrière, des phares avant, des feux de freinage et des protège-pieds. Que les utilisateurs du véhicule tout-terrain porte un casque et des chaussures adéquates et une visière ou des lunettes pour se protéger les yeux;
- que le propriétaire d'un véhicule hors-route fournisse la preuve d'une assurance responsabilité lors de l'immatriculation;
- que l'octroi d'un droit de passage sur les terres publiques soit uniformisé;
- la présence dans les sentiers de motoneiges d'officiers de sécurité chargés de faire respecter les règlements.

SOUFFLE COUPÉ!



LES NOUVEAUX COUPÉS BMW: À PARTIR DE 26 900\$.

Pure synthèse du vrai design qui harmonise forme et fonction, les deux nouveaux coupés BMW sont offerts à un prix renversant. Les deux vous couperont le souffle.

Très maniable et très sportif, le coupé 318is semble toujours prêt pour l'exercice: virages serrés, accélérations marquées, arrêts sur un fil. Sa structure d'athlète lui provient des voitures de course de BMW.

Sa souplesse: une suspension M-Technik avec

ressorts plus puissants. Sa force: un moteur fiable et robuste de 1,8 litre avec double arbre à cames en tête, quatre cylindres et seize soupapes.

De son côté, le coupé 325is offre plus de puissance, douceur de roulement et contrôle absolu. Avec style et performance, il est pur plaisir de conduire.

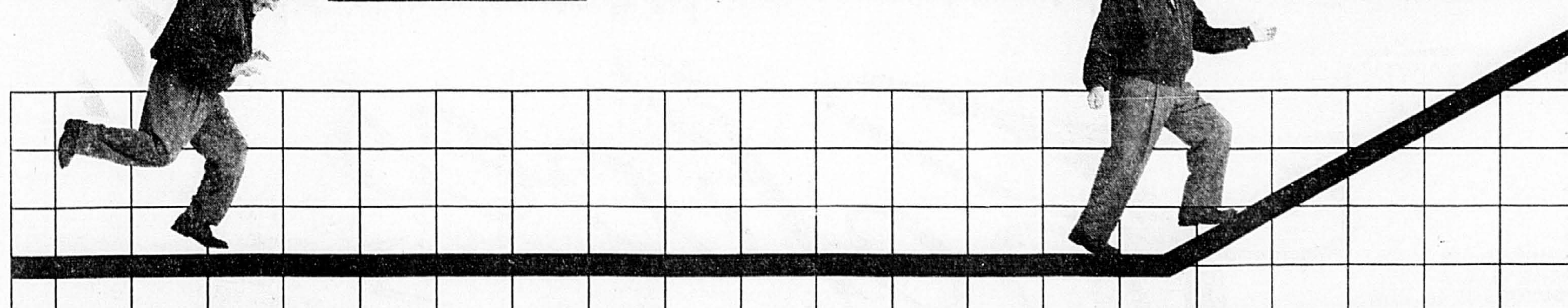
Allez les essayer chez un concessionnaire BMW. Mais pensez à bien retenir votre souffle!



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

L'équipement des voitures canadiennes peut varier quelque peu. Si vous désirez de plus amples renseignements, composez le 1 800 667-6679 ou écrivez au Service Marketing, BMW Canada Inc., 920 Champlain Court, Whitby, Ontario L1N 6K9.

voici notre nouveau Certificat de Placement Garanti.



vous sautez par-dessus la baisse;

et si les taux montent, vous aussi vous montez.

Vous pourrez donc réinvestir votre capital et vos intérêts sans avoir à subir aucune perte.

Par contre, si les taux montent, vous pourrez profiter vous aussi de cette hausse!

Avec notre CPG Privilège, vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Mais faites vite! Le CPG Privilège est offert jusqu'au 9 mai 1992.

Communiquez avec un spécialiste de votre succursale. Il se fera un plaisir de vous initier à un outil de placement vraiment hors du commun. Ou encore, appelez-nous. Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

* Offert par la Société d'hygiène de la Banque Royale et garanti par la Banque Royale du Canada. ** Le taux d'intérêt mentionné est annuel et peut être modifié sans préavis. Communiquez avec la succursale de la Banque Royale la plus près pour connaître le taux courant.

FEMMES

BLOUSES EN RAYON
IMPRIMÉES ET UNIS
*ord. 22\$ Prix du gros Cohoes 12\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
6\$

FUSEAUX
COTON / LYCRA
*ord. 22\$ Prix du gros Cohoes 10\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
8\$

IMPERMÉABLES 100% SOIE
doublés/conçu en Italie
*ord. 90\$ Prix du gros Cohoes 45\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
18\$

BLOUSES
Manches courtes et encolure en rond - 100% polyester
*ord. 28\$ Prix du gros Cohoes 18\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
10\$

BLOUSES 100% SOIE
Encolures en rond et manches courtes
*ord. 30\$ Prix du gros Cohoes 18\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
12\$

**GRANDE
GRANDE
GRANDE
GRANDE
OUVERTURE**

4 GRANDES OUVERTURES SENSATIONNELLES!!!!

**PLAZA CÔTE DES NEIGES
1192 RUE STE CATHERINE O.
SU-PÈRE PLAZA
CARREFOUR RICHELIEU**

Les spéciaux de la grande ouverture sont aussi disponibles dans tous les magasins Cohoes!
LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI OU À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS

FEMMES

VESTONS EN RAYONNE
Avec empiècements de couleur
*ord. 85\$ Prix du gros Cohoes 25\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
18\$

JUPE ET BLOUSE
Ensemble imprimé 2 morceaux
*ord. 120\$ Prix du gros Cohoes 65\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
36\$

VESTONS 100% LIN
Avec empiècements de couleur
*ord. 140\$ Prix du gros Cohoes 65\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
36\$

BLOUSES EN 100% SOIE
Imprimées/manches longues
*ord. 45\$ Prix du gros Cohoes 30\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
22\$

BLOUSES EN POPELINE
Blanches avec motifs brodés
*ord. 40\$ Prix du gros Cohoes 22\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
16\$

HOMMES HOMMES HOMMES HOMMES

CHEMISES POLO
Mélange de coton
*ord. 22\$ Prix du gros Cohoes 10\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
6\$

SHORTS BOXER 100% SOIE
*ord. 38\$ Prix du gros Cohoes 18\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
12\$

PANTALONS HABILLÉS
En lin et viscosse
*ord. 55\$ Prix du gros Cohoes 22\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
16\$

CHEMISES OXFORD HABILLÉES
*ord. 35\$ Prix du gros Cohoes 18\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
12\$

CHEMISES 100% SOIE À MANCHES COURTES
*ord. 65\$ Prix du gros Cohoes 30\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
20\$

CHEMISES DE COTON À MANCHES LONGUES
*ord. 35\$ Prix du gros Cohoes 16\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
10\$

T-SHIRTS POLO "PEEKAY"
100% coton à l'allure « usagé »
*ord. 28\$ Prix du gros Cohoes 14\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
10\$

SHORTS BERMUDA 100% COTON
*ord. 35\$ Prix du gros Cohoes 16\$
PRIX GRANDE OUVERTURE!
8\$

*Prix de vente suggéré par la concurrence. La marchandise peut varier d'un magasin à l'autre

LA PLUPART DES MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21h - APPELEZ POUR DÉTAILS SUR LES HEURES

Cohoes
seul un prix de gros est un prix d'aubaine!

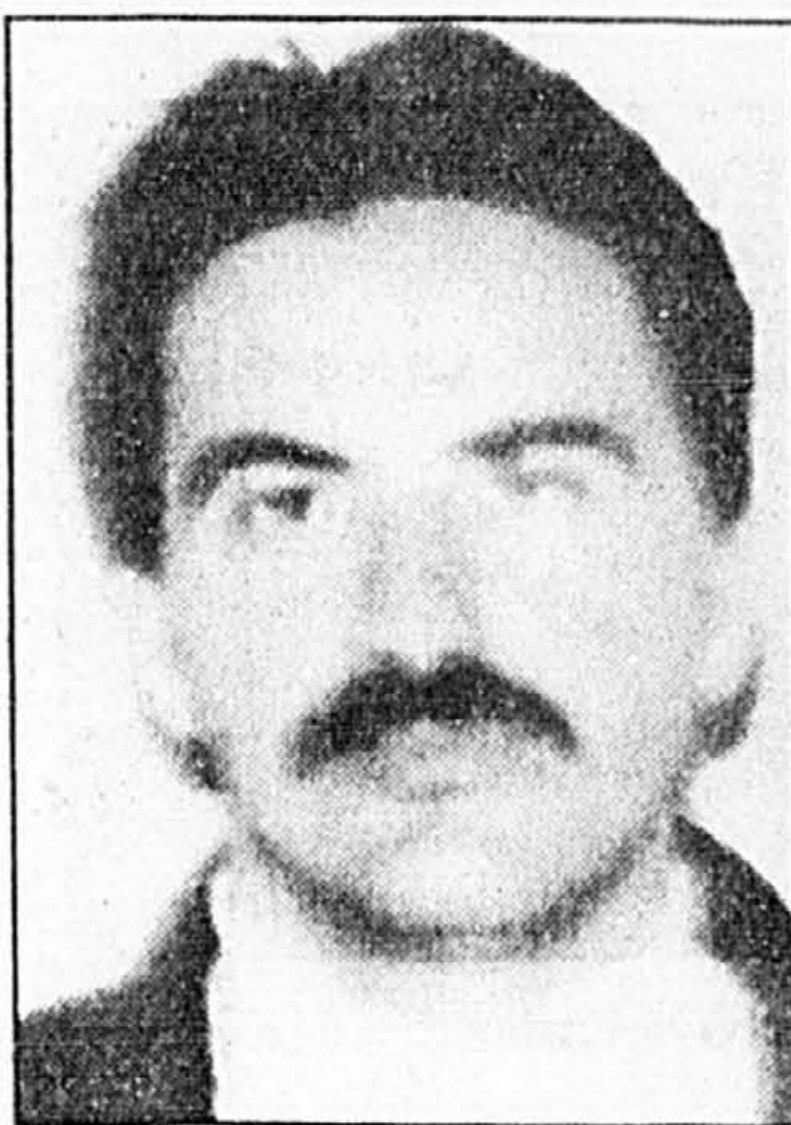
D'INCROYABLES RABAIS EN MAGASIN À TOUTES LES HEURES, VENDREDI ET SAMEDI

CENTRE-VILLE
Les Promenades de la Cathédrale, 982-2454
36 Ste. Catherine O. 875-2091 (CENTRE LIQUIDATION SEULEMENT)
409 Notre Dame O., 849-1341 (OUVERT DIMANCHE)
1192 Ste. Catherine O. 393-1134

NORD
1787 St. Martin O. 682-7424 - LAVAL
Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 ST. LAURENT
RIVE SUD
Mail Carnaval, 999 Taschereau, 671-0041

OUEST
Centre commercial Côte St. Luc, 489-3807
Complexe Pointe Claire (juste à côté de Maxi) 630-1022
Carrefour Angrignon - 363-1437
Plaza Côte des Neiges - 737-8839

EST
Centre commercial Pl. Versailles, 355-8410
Su-père Plaza - 5940 boul. des Grandes Prairies, 328-9233
Place Repentigny - 155 Notre Dame - 585-9566
Carrefour Richelieu - St. Jean sur le Richelieu - 359-8805



Richard Primeau

Un fraudeur se joue depuis un an de la justice

MARCEL LAROCHE

■ Cité à son procès pour une affaire de fraude remontant à plus de trois ans, un vendeur d'automobiles de Montréal continue de briller par son absence devant les tribunaux criminels, les policiers l'ayant totalement perdu de vue depuis près d'un an!

Richard Primeau, un individu de 35 ans que la SQ tente de retrouver depuis plusieurs mois, manque à l'appel depuis le 10 mai 1991, jour où son procès pour fraude devait s'instruire au palais de justice de Saint-Jérôme.

Primeau avait auparavant été appréhendé par les enquêteurs de l'Unité des crimes économiques de la SQ de Montréal, qui le soupçonnaient d'une fraude de plusieurs milliers de dollars.

Les crimes reprochés à Primeau remontaient au 30 août 1988, au moment où il était vendeur de voitures dans un garage de Laval. Utilisant une méthode de travail plutôt inhabituelle, l'accusé aurait minutieusement choisi ses victimes, des clients potentiels à qui il faisait miroiter la possibilité de faire un « coup d'argent » en investissant dans l'immobilier.

Deux de ses victimes, des citoyens de Rosemère et d'Oka, en banlieue nord de la métropole, lui auraient ainsi versé le prix d'achat global d'une voiture, dont 16 000 \$ dans un cas, en croyant faire une bonne transaction.

Appréhendé une première fois par la SQ, Primeau avait brièvement comparu devant un juge de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme, qui l'avait aussitôt remis en liberté en attendant la tenue de son enquête préliminaire.

L'accusé avait cependant omis de se présenter devant le tribunal à la date requise. Le juge avait alors émis un mandat d'arrestation contre Primeau, qui devait être arrêté quelques semaines plus tard par les policiers de la SQ.

Devant le manque de collaboration flagrante de l'accusé, le juge l'avait alors gardé en détention jusqu'à l'instruction de son enquête préliminaire. À l'issue de cette procédure judiciaire, Richard Primeau était cité à son procès sous une double inculpation de fraude.

Même s'il avait déjà « oublié » de se présenter une première fois devant la Cour, ce vendeur d'automobiles a de nouveau été remis en liberté sous promesse d'être au rendez-vous pour son enquête préliminaire, fixée au 10 mai 1991, au palais de justice de Saint-Jérôme.

De nouveau, Richard Primeau a fait faux bond, brillant par son absence lors de l'ouverture de son procès. Il est d'ailleurs resté introuvable depuis.

Tout renseignement sur les allées et venues de Richard Primeau peut être transmis en toute confidentialité aux enquêteurs de l'Unité des crimes économiques de la SQ de Montréal, au 598-4134, ou encore au superviseur de service, au 598-4242.

Ottawa ne réclamera pas Lamont et Spencer

Press. Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, a fait savoir aux familles de Christine Lamont et de David Spencer, hier, qu'elle n'a pas l'intention de réclamer leur expulsion du Brésil. Lamont, de Langley en Colombie-Britannique, et Spencer, de Moncton au Nouveau-Brunswick, ont été condamnés à 28 ans de prison, au Brésil, pour le rôle qu'ils ont joué dans l'enlèvement du millionnaire Abilio Diniz.

Les autorités brésiliennes auraient déjà indiqué qu'elles accéderaient à une demande d'expulsion de la part du Canada, si jamais elle était formulée.

Mme McDougall a souligné qu'une révision du procès brésilien par des avocats canadiens avait conclu qu'il n'avait pas été entaché d'irrégularités.

SPECIAL
2,75 MM

- 7" brac. 32\$
- 16" chaîne 11\$
- 18" chaîne 80\$
- 20" chaîne 88\$
- 3,75 MM
- 7" brac. 48\$
- 16" chaîne 104\$
- 18" chaîne 116\$
- 20" chaîne 132\$
- 24" chaîne 166\$

PRIX JAMAIS VUS
CHAÎNES TORSADÉS
OR 10 K

PRIX IMBATTABLES

BIJOUTERIE
le roy

7139, St-Hubert
Montréal
277-3127

RABAIS ADDITIONNEL DE 5% SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE JUSQU'AU 18 AVRIL 1992.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE L'ARRÊT-SOURCE



Monsieur Bernard Poulin, président du Groupe S.M., ingénieurs-conseils, de Sherbrooke et Longueuil, est président de la campagne de financement de l'Arrêt-Source, maison d'hébergement à long terme pour jeunes femmes en difficulté. Mme Denise Filiatrault en est la porte-parole. La campagne se déroulera jusqu'à la fin avril.

Envoyez vos dons à:
L'Arrêt-Source Inc.
10 249, rue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2C 2T8
Tél.: (514) 383-2335

Spéciaux de Pâques

<p>PROJECTEUR HALOGÈNE MOBILE SUR RAIL</p> <p>2 projecteurs 38⁹⁵\$</p>	<p>ENCASTRÉ DIRIGEABLE CAPSULYTE HALOGÈNE</p> <p>BLANC OU NOIR 19⁹⁵\$</p>
<p>PROJECTEUR HALOGÈNE</p> <p>1 projecteur 29⁹⁵\$ 2 projecteurs 49⁹⁵\$ 3 projecteurs 89⁹⁵\$</p>	<p>LAMPE SUR PIED HALOGÈNE TORCHÈRE</p> <p>Halogène 300 watts avec gradateur. 19⁹⁵\$</p>
<p>BAZZ DIRIGEABLE</p> <p>800-110 39⁹⁵\$</p>	<p>LAMPE DE TABLE HALOGÈNE</p> <p>34⁹⁵\$</p>

• TOUTES AMPOULES EN SUS • LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES
• QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

PLAN MISE DE CÔTÉ

SPECIAUX POUR MAISON COMPLÈTE

LES VRAIS SPÉCIALISTES DE L'ÉCLAIRAGE

GRUPPE INTER LUMINAIRES

HOMIER LUMINAIRE PLUS 2140, rue Bélanger 728-3887 Montréal	BEAULIEU LAMOUREUX 283, boul. Laurier 653-1752 St-Basile-le-Grand	R.A. LUMINAIRE INC. 1930, ch. Gascon 471-1883 Terrebonne	LUMINAIRE REPENTIGNY INC. 243, boul. Brien 585-4988 Repentigny
---	--	---	---

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

46618761

Si non, composez à Montréal le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 363 8688.

CLUB Multis points

La Presse

ACHAT SPÉCIAL MOCASSINS DE CUIR

34⁹⁵ la paire 2 paires 60\$

Bovet

Voici d'excellents mocassins fabriqués en peau de porc de première qualité et munis de semelles de caoutchouc cousues.

(A) Empeigne matelassée. Pointures 7 à 12, sauf 11½, largeur D. Brun havane, taupe, noir, blanc cassé.

(B) Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe.

(C) Modèle lacé 3 oeillets. Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe.

- Centre Eaton 849-9281
- Fairview Pte-Claire 694-9050
- 4475 est. bd Métropolitain 374-4555
- Galerias d'Anjou 353-6310
- Carrefour Laval 687-1670
- Promenades St-Bruno 653-5100
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Nous ne vendons pas de chaussures au Centre Rockland
- Place Ste-Foy 653-6255
- Place Fleur-de-Lys 522-4057
- Galerias de la Capitale 627-5730

De quoi vous «intéresser»...

9 1/4 % par an*

Taux sur les CPG et débetures

En matière de CPG et de débetures**, le Trust Central Guaranty offre des taux parmi les plus avantageux sur le marché.

Et ce n'est pas tout...

Nos représentants au service à la clientèle peuvent vous aider à choisir les modes d'épargne qui répondent le mieux à vos besoins. De plus, ils vous présenteront notre programme complet visant à vous faciliter la planification et le suivi de vos économies.

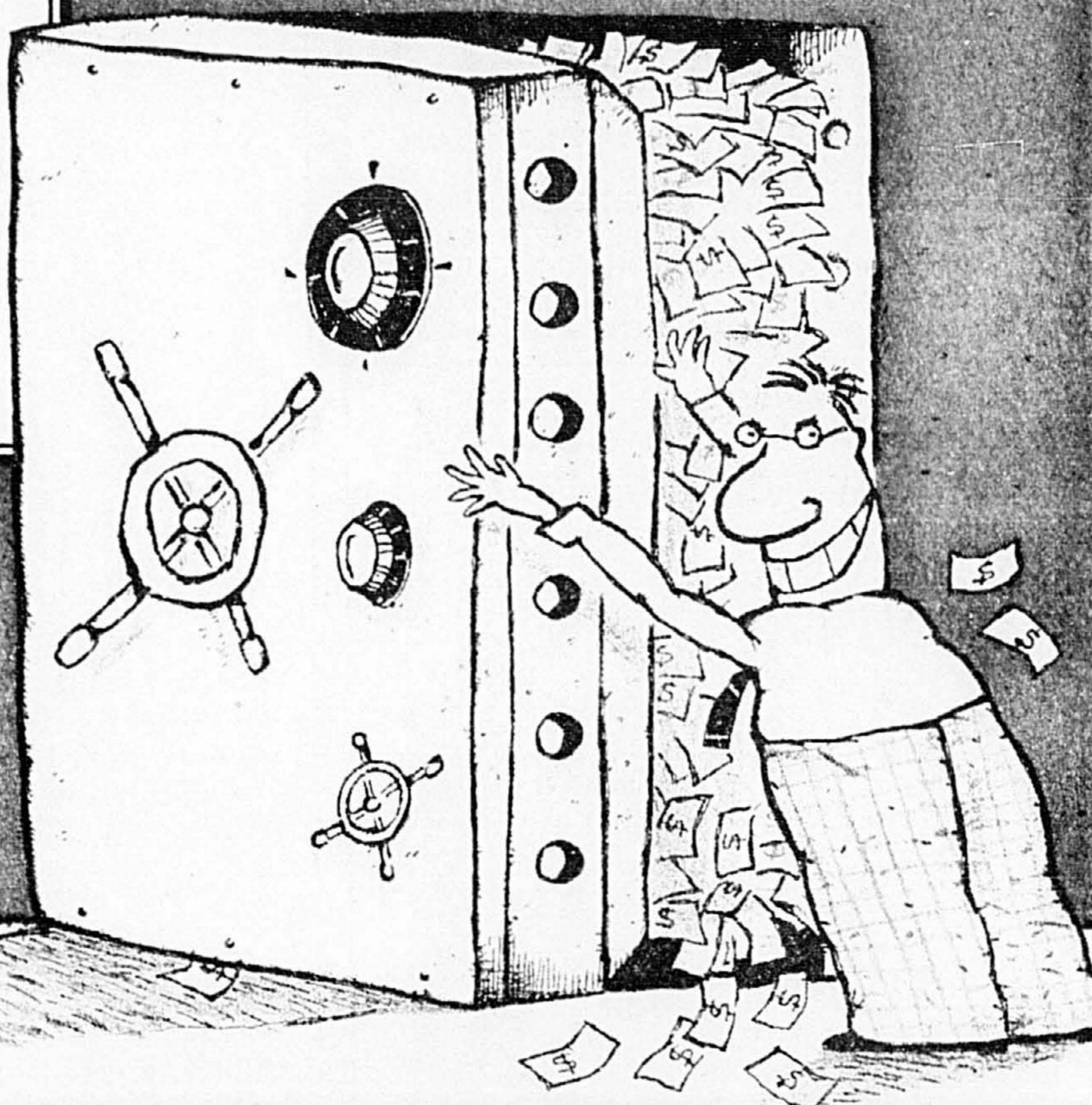
CONSULTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

*Durée de 5 ans, sous réserve de modification des taux.
**Émises par la Société d'hypothèques Central Guaranty, filiale en propriété exclusive de la Compagnie Trust Central Guaranty.

CENTRAL GUARANTY
COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY
Le traitement professionnel que votre argent mérite™
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

<p>Montréal 5222, chemin Queen Mary 486-4737</p> <p>1130, rue Sherbrooke ouest 842-8362</p> <p>2000, rue Mansfield 285-1771</p> <p>Westmount 4825, rue Sherbrooke ouest 933-1122</p> <p>4120, rue Ste-Catherine ouest 931-7266</p>	<p>Pointe Claire Les Colonnades Pointe Claire 695-7124</p> <p>Brossard 1155, boul. Rome Le Carrefour Rome 466-5522</p> <p>Sainte-Marthe-sur-le-Lac 2801, boul. des Promenades Les Promenades Deux-Montagnes 472-9675</p>	<p>Laval Le Carrefour Laval 682-8270</p> <p>Hull 100 promenade du Portage 771-6655</p>
--	---	--

Votre prêteur peut bien sourire.



Vous lui payez peut-être jusqu'à 28 % d'intérêt en trop!

Transférez sans frais votre prêt personnel au Trust Général.

Les taux d'intérêt des prêts personnels ont chuté de 28 % depuis août 1990, passant de 16,75 % à 12 %.
Vous auriez pu en profiter si vous l'aviez su!

Prêts personnels à taux fixe, terme de 3 ans.

Août 90	Janvier 91	Mai 91	Novembre 91	Avril 92
16,75%	15,75%	13,50%	12,75%	12%

Transférez maintenant votre prêt personnel au Trust Général et nous réduirons aussitôt** sans aucuns frais votre taux au niveau actuel. Vous bénéficierez ainsi de belles économies sur vos frais d'intérêt.

Pour connaître le montant de vos économies, appelez-nous sans tarder. Taux variable disponible à partir de 10,25 %.

** Sujet à l'approbation du crédit.

JOLIETTE	752-0666	MONTREAL	
POINTE-CLAIRE	694-5670	Gouin Ouest	745-1515
LAVAL	682-3200	Place Ville-Marie	871-7300
VILLE MONT-ROYAL	341-1414	University	871-7200
OUTREMONT		RIVIERE-DES-PRAIRIES	643-4040
Vincent d'Indy	739-3265	ANJOU	355-4780
Launier Ouest	272-4777	LASALLE	366-0730
		SAINT-LAMBERT	466-8666
		BROSSARD	466-2500



TRUST GÉNÉRAL



Leona Helmsley

PHOTO REUTERS

Helmsley s'est rendue en prison en jet privé

Agence France-Press
LEXINGTON

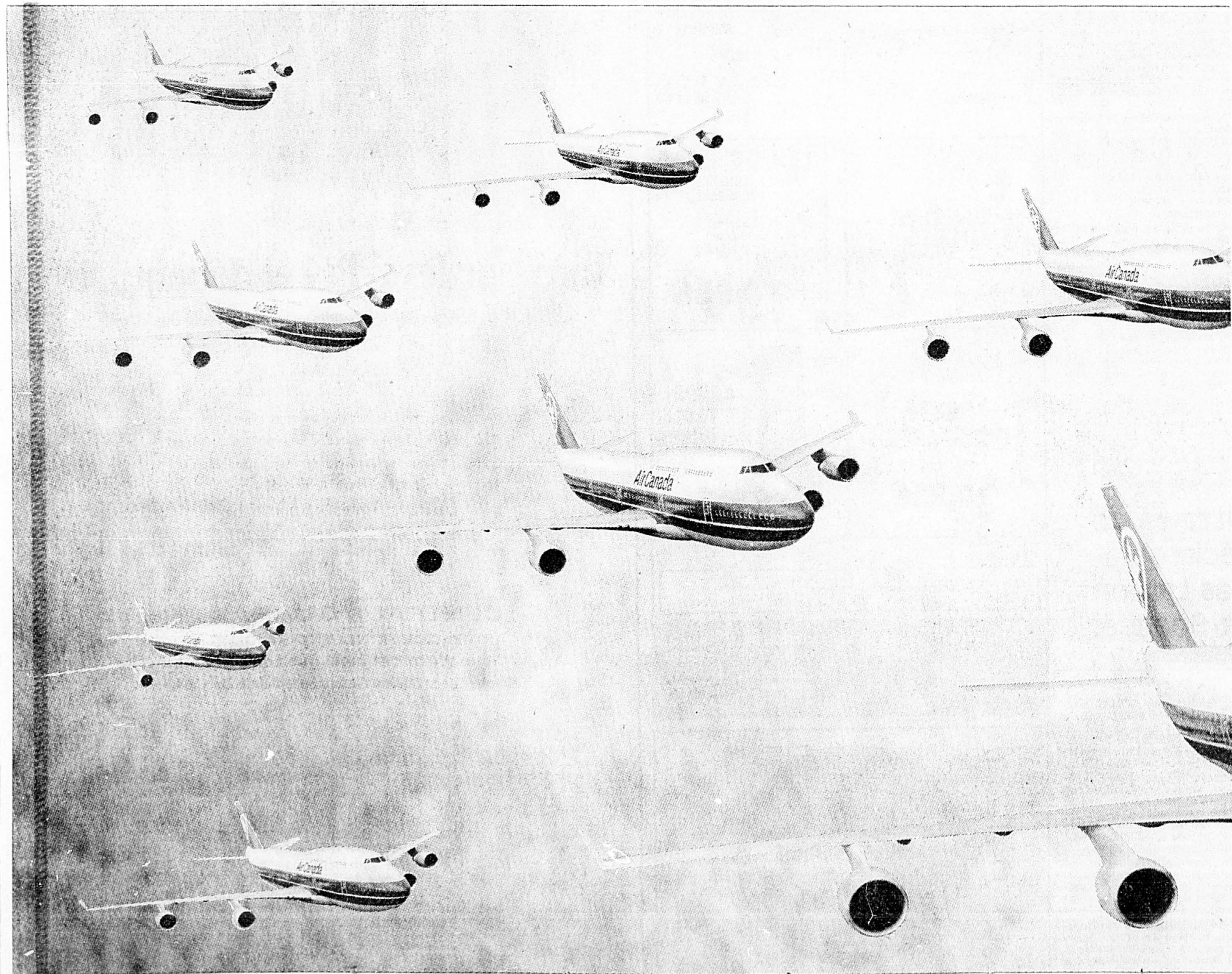
■ La milliardaire new-yorkaise de l'hôtellerie Leona Helmsley s'est présentée hier avant l'aube à la prison de Lexington (Virginie) où elle a commencé à purger sa peine de quatre ans de réclusion pour fraude fiscale, selon des responsables de la prison.

Leona Helmsley a apparemment quitté New York en jet privé pour atterrir à Louisville (Kentucky), une ville distante de quelque 100 km de la prison, de manière à déjouer la meute de reporters qui l'attendait à l'aéroport de Blue Grass, tout près de l'établissement carcéral.

La milliardaire de 71 ans, qui avait perdu mardi en appel sa dernière chance d'échapper à l'incarcération, s'est présentée vers 4 h du matin aux portes de la prison où la propriétaire des plus prestigieux palaces new-yorkais devra désormais se contenter d'un lit, d'un vestiaire, d'une table et d'une chaise.

Selon le Daily News, Leona Helmsley a profité mardi de son dernier jour de liberté pour se faire couper les cheveux, dire au revoir à quelques amis et reconforter son mari Harry, 85 ans, qui a échappé au procès pour cause de sénilité.

Convaincue de fraude fiscale en 1989 mais restée en liberté contre une caution de 25 millions, Leona Helmsley a perdu tous ses procès en appel et a dû payer quelque huit millions en remboursements et amendes au fisc.



AU ROYAL BROMONT, LES ACCIDENTS DE PARCOURS SONT VOULUS !

Le concept est audacieux et génial ! Un complexe résidentiel prestigieux intégré à un superbe parcours de golf privé... et c'est à 40 minutes de Montréal !

Situés en bordure des eaux langoureuses de la Yamaska, au pied des monts Bromont, Gale et Shefford, 185 terrains spacieux accueilleront bientôt des propriétés donnant de plein pied sur le golf et sur la forêt. Au Royal Bromont, la vie champêtre respire l'originalité et le dynamisme.



Venez goûter aux attraits du projet Le Royal Bromont lors d'une visite et d'une séance d'information gratuites !

Vous êtes cordialement invité à découvrir les avantages du projet Le Royal Bromont. Pour recevoir de la documentation sur le projet, remplissez et postez le coupon ci-dessous.

Vous pouvez aussi réserver dès maintenant votre place à l'une de nos séances d'information de week-end, suivie d'une visite guidée. C'est sans aucune obligation de votre part.

Composez sans frais le 1 800-GOLFEUR
(1 800 465-3387)

Postez ce coupon à : Le Royal Bromont, 400, chemin Compton, Bromont (Québec) J0E 1L0

Oui, faites-moi parvenir gratuitement de la documentation sur votre prestigieux projet résidentiel Le Royal Bromont. C'est sans aucune obligation de ma part.

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Prov. : _____ Code postal _____
 () ()
 Téléphone bur. : _____ dom. : _____



Le Royal Bromont

Me Yves Marchand n'a pas encore donné signe de vie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le mystère le plus complet demeure relativement à la disparition de l'avocat Yves Marchand, de Saint-Jérôme. Aussi deux corps de police ont-ils demandé l'émission de mandats de perquisition afin d'aller fouiller dans ses comptes de banque.

Cet avocat de 43 ans est disparu le 10 mars dernier en même temps qu'une somme évaluée à plus de 30 000 \$ qu'il avait placée en fidéicommis.

Des clients lui avaient versé des montants importants dans le but de faire rembourser des amendes ou afin de le payer pour services rendus.

L'un des cas les plus pathétiques est certainement celui d'une femme de Mirabel qui a plaidé coupable à un détournement de fonds de 10 000 \$. En plus de perdre son emploi à l'aéroport, la femme avait accepté de rembourser la somme fraudée, qu'elle avait remis à Me Marchand.

Maintenant représentée par Me Nathalie Thibert, l'accusé-victime attend la sentence du juge Jean Sirois, de la Cour du Québec. Le magistrat a reporté sa décision dans l'espoir que l'argent manquant et Me Marchand reviennent à la surface.

Le détective Pierre Rocheleau, de la Sûreté municipale de Saint-Jérôme, a déclaré hier que des mandats de perquisition avaient été émis à la demande de la Sûreté municipale de Mirabel.

En plus de ces deux corps de police, l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec est aussi intéressée par cette disparition, qui fait beaucoup jaser au palais de justice de Saint-Jérôme. L'un des dernières hypothèses veut que Me Marchand ait franchi la frontière canado-américaine au volant de son Ford Ranger, qui demeure introuvable, pour se diriger vers un aéroport.

Sa disparition a été signalée à la police de Saint-Jérôme par la secrétaire de Me Marchand, inquiète de ne pas le voir à son bureau de la rue Monique.

Économisez jusqu'à 60\$ par année

en abaissant la température du thermostat de 22°C à 20°C quand vous êtes à la maison.



ECO KILO

333-KILO



Les belles **TUILES CÉRAMIQUES** importées d'Italie

TIRAGE
 Vous pouvez GAGNER votre salle de bains, cuisine, plancher, etc. (Voir liste des nombreux clients qui ont déjà gagné)

DES CENTAINES DE JOLIS MODELES pour murs et planchers
.75 à 2.25 le pi car.
 (valeur 1.50 à 4.75)

- COLLECTION SUPÉRIEURE de plus de 2.000 modèles disponibles immédiatement
- LIGNES EXCLUSIVES de 1.95 à 3.50
- FLANCHERS MONOCOISSON: inusables, choix immense. 1.25 à 2.45 le pi car.
- LIQUIDATION continue de spéciaux

CONSEILS D'INSTALLATION GRATUITS
 «Nous avons conseillé des milliers de clients et tous ont parfaitement réussi.»

SERVICE D'INSTALLATION COMPÉTENT pour nos clients

Centre-ouest 8984, boul. L'ACADIE (face au centre d'achat Rockland) 389-8419
 Est 4930, MÉTROPOLITAIN Est (Côte sud, juste à l'est de Yvon) 593-9604
 Heures: Lun. à mer.: 9h à 18h; jeu.-ven.: 9h à 21h. Samedi ouvert toute la journée. L.P. 402

La grande migration



Avec plus de vols vers la France que toute autre compagnie aérienne, Air Canada domine le ciel de l'Atlantique cet été.

Pour partir à la découverte de la France, Air Canada est sans contredit le meilleur choix. Chaque semaine, vous pouvez opter pour l'un de nos treize vols sans escale vers Paris, l'un de nos deux vols sans escale vers Lyon ou l'un de nos trois vols directs vers Nice. Et si vous décidez de voyager dans le confort exceptionnel de notre célèbre classe Affaires, Air Canada vous offrira gratuitement, pendant une semaine, une voiture de grande taille comme une Peugeot 605. Enfin, vous pourrez du même coup accumuler les précieux milles Aéroplan^{MC}. Cet été, découvrez une autre raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada pour s'envoler vers l'Europe.



Air Canada

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Des candidats défaits contestent l'élection à l'hôpital Le Gardeur

MARTHA GAGNON

Trois candidats défaits ont déposé en Cour supérieure une requête dans laquelle ils demandent l'annulation de l'élection des représentants au conseil d'administration de l'hôpital Le Gardeur, le 9 mars.

MM. Guy Parent, Michel Poulin et Jean-Paul Masse soutiennent que des irrégularités ont été commises lors de cette élection qui se déroulait pour la première fois au Québec dans les hôpitaux, CLSC et centres d'accueil. Leur déclaration comporte plus d'une quarantaine d'allégations. Ils affirment n'avoir rien pu vérifier ni contrôler durant cette soirée.

Depuis cette élection, plusieurs citoyens ont entrepris des recours pour contester la procédure. Plus tôt cette semaine, un candidat défait s'adressait, lui, à la Commission des affaires sociales pour réclamer l'annu-

tion de l'élection au CLSC centre-ville.

Selon les trois participants, «le scrutin et le processus électoral ne furent pas conformes aux règles les plus fondamentales de démocratie». Ils se plaignent, entre autres, qu'après l'ouverture des bureaux de vote, deux boîtes supplémentaires de scrutin étaient apportées par le directeur général de l'hôpital. D'après eux, elles ont été immédiatement utilisées sans que le directeur du scrutin, ni les candidats ou leurs représentants puissent en vérifier le contenu.

Dans la requête, on souligne aussi le fait qu'après la votation, il n'y aurait jamais eu de vérification du nombre d'électeurs ou d'inscriptions en regard du nombre de bulletins de vote. Il semblerait que le président d'élection ou son assistant aurait quitté les lieux avec les

feuilles d'inscription des votants sans les compter et sans vérifier les bulletins.

On affirme aussi qu'après le scrutin, il restait des bulletins non utilisés qui auraient été mis dans des enveloppes sans être comptés. Relativement au dépouillement, on ajoute que les scrutateurs nommaient le ou les noms des candidats ayant reçu un vote sans montrer les bulletins aux dits candidats ou à leurs représentants.

Toujours lors du dépouillement, on prétend que les bulletins qui formaient des paquets sur la table étaient ramassés par le président pour faire de la place sur la table. «Ces bulletins n'ont jamais été revus par la suite sans que le comptage ne soit suspendu.»

Il y avait, d'après eux, deux portes pour entrer dans les lieux de votation, dont une donnait directement dans l'emplacement du scrutin.

Boucherville: 20 entreprises accusées d'avoir alimenté la caisse électorale

NORMAN DELISLE de la Presse Canadienne

QUÉBEC

Vingt entreprises sont poursuivies devant les tribunaux par le Directeur général des élections du Québec pour avoir versé une contribution illégale à un parti politique municipal.

Ces entreprises ont versé 125 \$ par personne afin de permettre la participation de leurs représentants à un tournoi de golf organisé par le Parti municipal de Boucherville.

Ces entreprises sont accusées d'avoir transgressé la loi électorale qui prévoit que seul un électeur et non une personne morale (compagnie, association, etc.) a le droit de verser une contribution financière à un parti politique.

Les entreprises sont passibles chacune d'une amende variant de 100 \$ à 10 000 \$ si elles sont reconnues coupables. Leur comparution est prévue pour le 13 mai au palais de justice de Longueuil. Le tournoi de golf, qui s'est dé-

roulé le 5 juin 1989, avait pour but de recueillir des fonds pour le Parti municipal de Boucherville.

Les entreprises contre lesquelles des poursuites ont été intentées sont Bombardier, Sogecor, Benvas Excavations, Tapis Le monde, Sondinco experts-conseils, Société MuniCor, Boutiques dans un jardin, Société de gestion Michel Lavallée, Fournures Guy Braun, Imprimerie Lemoine, Réfrigération ICM, Placements CDFQ, Entreprises Neron Lebe, Le Centre de rénovation des Seigneurs, les Habitations Claude-Bouchard, Gestion André Lassonde, Intergestion Petrone, Bureau-Spec et le Journal La Seigneurie. Est aussi accusée la Corporation de développement économique de Boucherville.

Par ailleurs, 28 chefs d'accusation ont été portés contre le représentant officiel du Parti en question, Laurent Roberge, pour ne pas avoir remboursé, malgré la demande qui lui a été formulée, les sommes versées à cette formation politique par les corporations.

Pour chaque chef d'accusation, M. Robert est passible d'une amende variant de 100 \$ à 10 000 \$. Lui aussi doit comparaître le 13 mai au palais de justice de Longueuil.

A Laval

Par ailleurs, à Laval, 45 contributeurs devront répondre au palais de justice local de l'accusation d'avoir versé plus que la limite permise à l'un ou l'autre des deux partis municipaux, le Parti du Ralliement officiel des Lavallois (PROL) et le Parti pour le Renouveau de Laval (PRL).

La loi limite à 750 \$ par année le maximum qu'il est permis de verser à un ou des partis politiques municipaux.

Les présumées infractions auraient été commises en 1989 et en 1990 et les plaintes ont été portées à la suite de l'analyse par le Directeur des élections des rapports financiers annuels de ces formations politiques.

L'amende prévue en cas de culpabilité varie de 100 \$ à 10 000 \$.

La comparution des accusés aura lieu le 21 mai prochain.

Les partis politiques qui avaient reçu les contributions supérieures à la limite légale n'ont pas été poursuivis car ils ont remboursé immédiatement les sommes, conformément à la demande du Directeur des élections.

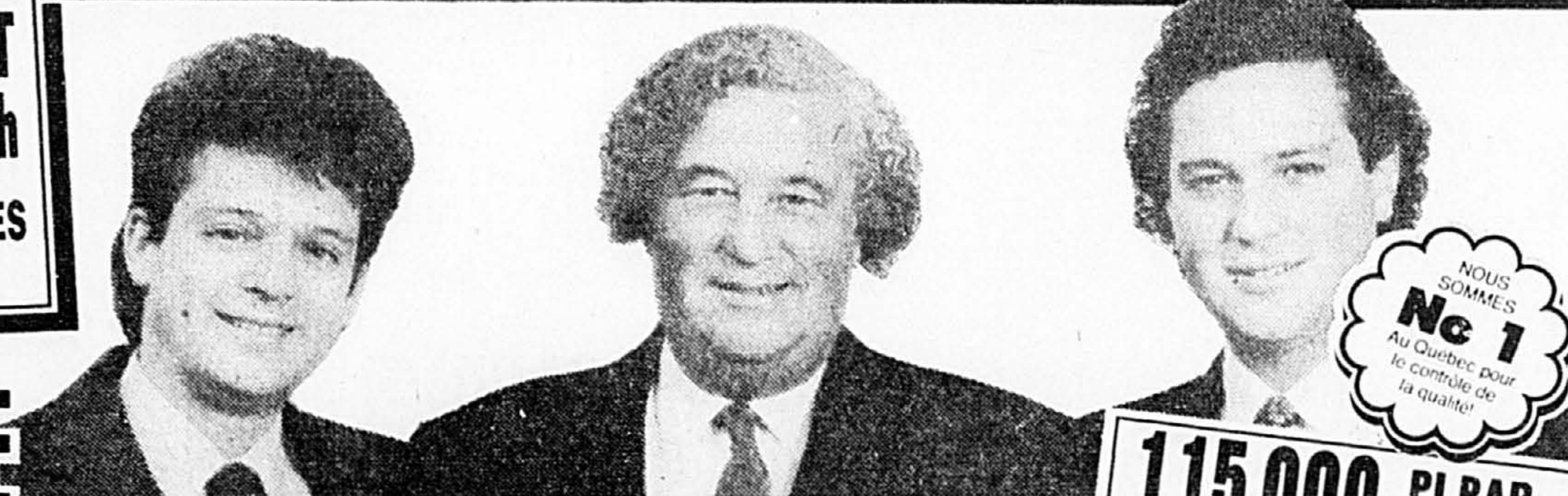
OUVERT VENDREDI SAINT
17 avril - 9 h à 21 h

OUVERT SAMEDI | **FERMÉ LUNDI PÂQUES**
18 avril, 9 h à 17 h | Le 20 avril

NOUS SOMMES LE MANUFACTURIER!

NOUS FABRIQUONS VOS STORES PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

Choix de 20 000 styles et couleurs de stores verticaux, horizontaux, stores plissés et stores de toile, faits sur mesure pendant que vous attendez au plus bas prix!



NOUS SOMMES **N° 1** Au Québec pour la qualité!

115 000 \$ PI PAR. (Plus grand que 2 terrains de football)
LE PLUS GRAND CHOIX AU PLUS BAS PRIX!

STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, STORES PLISSÉS, STORES DE TOILE, DRAPERIES, LITÈRIE, ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN.

STORES VERTICAUX
350 COULEURS!

STORES HORIZONTAUX
300 COULEURS!

STORES PLISSÉS
175 COULEURS!

RAYON DE LITÈRIE
CHOIX INCROYABLE!

STORES DE TOILE
100 COULEURS!

VERTICAUX DE LUXE

TRIANGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX PVC RIBBES EN STOCK, 75" x 84" 3799

VERTICAUX ALUMINIUM EN STOCK, 75" x 84" 3999

VERTICAUX «BELLINI» EN STOCK, 75" x 84" 4999

VERTICAUX «GROOVER» EN STOCK, 75" x 84" 5999

HORIZONTAUX DE LUXE EN STOCK

PVC 1" MINI-STORES HORIZONTAUX

11 COULEURS À CES BAS PRIX!

VINYLE 1^{re} QUALITÉ

COULEURS: BLANC, IVOIRE, GRIS, ROSE, BOURGOGNE, PÊCHE, ROUGE, JAUNE, BLEU, CHAMEAU, MARIN

HAUTEUR	45"	64"	78"
Largeur	18"X	24"X	30"X
20"X	3.49	6.99	19.99
22"X	2.99	6.49	29.99
24"X	4.99	6.99	34.99
30"X	5.49	7.99	39.99
36"X	8.99	10.99	48.99
48"X	8.99	13.99	47.99
54"X	10.49	14.77	49.99
60"X	11.49	14.99	59.99
72"X	15.49	20.49	69.99

Porte-patio 78" X 84" 39.99

Disponible dans 300 autres grands magasins en stock au plus bas prix!

STORES PLISSÉS EN STOCK

STORES PLISSÉS EN TISSU

100% polyester, 7 couleurs: blanc, ivoire, chameau, rt noir. Style: «Classiques».

Grandeur Reg. 1/2 prix Grandeur Reg. 1/2 prix

18x45	13.99	6.99	18x64	18.99	9.49
20x45	15.99	7.99	20x64	20.99	10.99
23x45	17.99	8.99	23x64	21.99	10.99
24x45	18.99	9.49	24x64	23.99	11.99
26x45	20.99	9.99	26x64	25.99	12.99
27x45	20.00	10.49	27x64	26.99	13.49
30x45	21.99	11.49	30x64	28.99	14.49
31x45	22.99	11.49	31x64	30.99	15.49
35x45	23.99	11.99	35x64	31.99	15.99
36x45	24.99	12.49	36x64	32.99	16.49
38x45	25.99	12.99	38x64	33.99	18.99
40x45	26.99	13.49	40x64	40.99	20.49
44x45	30.99	15.49	44x64	42.99	21.49
48x45	32.99	16.49	48x64	43.99	21.99
54x45	37.99	17.99	54x64	48.99	24.49
60x45	43.99	21.99	60x64	64.99	27.49
64x45	54.99	27.49	64x64	65.99	32.99
72x45	65.99	32.99	72x64	76.99	38.49

1/2 PRIX

RAYON DU DUVET

DUVET PIQUÉ, QUALITÉ EXCELLENTE

Tre qualité duvet blanc d'œufs canadiens très épais. Style «Kara» avec tissu de coton 100% percale. 233 FILS P.C. Double maille avec le contour. Couleur blanche.

Simple	Double	Reine	Roi
7899	9899	12899	14899

DUVET D'OE BLANC QUALITÉ SUPRÊME

Piqué style «Kara» à 2 de construction première qualité. Tissue de coton 100% percale 233 FILS P.C. double maille avec le contour. Couleur blanche.

Simple	Double	Reine	Roi
14899	19899	21899	28899

STORES OPAQUES BLANCS

STORES DE TOILE, 1^{re} QUALITÉ

Stores opaques blancs

Grandeur	Unis	France	Grandeur	Unis	France
28" X 58"	8.99	12.99	55" X 82"	27.99	33.99
37" X 70"	9.99	14.99	64" X 80"	29.99	35.99
43" X 70"	14.99	20.99	73" X 58"	30.99	38.99
43" X 70"	15.99	20.99	73" X 70"	31.99	40.99
43" X 82"	17.99	22.99	70" X 70"	UNIS	48.99
49" X 70"	18.99	23.99	85" X 70"	UNIS	58.99
49" X 82"	20.99	28.99	97" X 70"	UNIS	68.99
55" X 70"	17.99	23.99	109" X 70"	UNIS	87.99

Pour porte patio 73" X 90" 49.99

Aussi disponibles: STORES DE TOILE FAITS SUR MESURE. Choix de 100 tissus et couleurs!

VERTICAUX FAITS SUR MESURE

NOUS N'UTILISONS QUE LES PIÈCES DE MARQUE KADILAC DANS LA FABRICATION DE NOS TRINGLES POUR STORES VERTICAUX, ET CHACUN EST GARANTI À VIE!

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1"

PREMIÈRE QUALITÉ, 6 COULEURS DÉCORATIVES

HAUTEUR	45"	64"	78"
Largeur	20"X	24"X	27"X
22"X	8.99	12.99	17.99
24"X	12.99	18.99	21.99
27"X	14.99	18.99	27.99
30"X	17.99	22.99	39.99
36"X	22.99	29.99	32.99
38"X	24.99	32.99	37.99
42"X	26.99	36.99	42.99
44"X	28.99	38.99	44.99
44"X	30.99	40.99	46.99
48"X	36.99	44.99	49.99
60"X	42.99	47.99	54.99
72"X	49.99	62.99	74.99

60% DE RABAIS

- STORES PLISSÉS «BRIGHTON» EN STOCK & COULEURS
- STORES PLISSÉS «MIRAGE» EN STOCK & COULEURS
- STORES PLISSÉS «DENTELLE» OUCHESSÉ EN STOCK BLANC OU IVOIRE

STORES PLISSÉS FAITS SUR MESURE

STORES PLISSÉS EN TISSU LUXUEUX FAITS SUR MESURE

Tringle de luxe KADILAC, garanti à vie!

175 COULEURS! FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

RAYON DE LITÈRIE

COUVRE-MATELAS PIQUÉS DE LUXE

Tissu poly/coton blanc, réversible.

Reine, rég. 8.99

Roi, rég. 10.99

SPECIAL UN SEUL PRIX 3.99

COUVRE-DUVETS

Nouvelle sélection de couvre-duvets imprimés assortis. Rég. 49.99-109.99

Simple	Double	Reine
21.99	24.99	29.99

ENSEMBLES DE DOUILLETES

Motifs assortis! Inclus: Douillette très épaisse, 1 ou 2 cache-oreillers, jupe de lit.

Simple	Double	Reine
Reg. 99.99-149.99	Special/ens. 59.99	Special/ens. 79.99
Reg. 129.99-169.99	Special/ens. 79.99	Special/ens. 99.99

COUVRE-LITS PIQUÉS MOTIFS ASSORTIS

Simple	Double	Reine
Reg. 59.99	Reg. 65.29	Reg. 79.99
Reine ou Roi	29.99	34.99

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO

Poly/coton. Motifs unis et imprimés assortis faits au Canada. Inclus: 1 ou 2 taies d'oreiller, 1 drap plat et 1 drap contour.

Simple	Double	Reine
Special/ens. 13.99	Special/ens. 21.99	Special/ens. 28.99

ENSEMBLES DE DRAPS POUR LIT D'EAU

ASSORTIS. Inclus: 2 cache-oreillers.

Reg.	29.99 à 69.99
Reine ou Roi	1 seul prix, l'ens. 26.99

COUVRE-MATELAS POUR LIT D'EAU

Reine, rég.	34.99
Roi, rég.	39.99
UN SEUL PRIX	22.99

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

SERVIETTES

«Caldwell»

Serviettes luxueuses en coton, style «Caresse». Choix de couleurs.

Reg.	13.99, 9.99 et 5.99
------	---------------------

BAIN	MAIN	DEBARB.
6.99	4.99	2.99

RIEUX DE COUCHE EN VINYLE

Un vrai bon marché.

Reg.	19.99
SPECIAL	11.99

RIEUX DE DOUCHE

Double-panneau avec 2 attaches et double-bulle compris. Styles: Lucerne / Diamant.

Reg.	59.99
SPECIAL, l'ens.	19.99

VERTICAUX FAITS SUR MESURE

NOUS N'UTILISONS QUE LES PIÈCES DE MARQUE KADILAC DANS LA FABRICATION DE NOS TRINGLES POUR STORES VERTICAUX, ET CHACUN EST GARANTI À VIE!

HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE

STORES HORIZONTAUX DE LUXE FAITS SUR MESURE

KADILAC

Le meilleur système mécanique sur le marché!

300 COULEURS! SERVICE RAPIDE 3 JOURS!

PAPA PAIE VOTRE ESSENCE

...ALLER RETOUR!

Demandez-nous de plus amples renseignements.

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO

Poly/coton. Motifs unis et imprimés assortis faits au Canada. Inclus: 1 ou 2 taies d'oreiller, 1 drap plat et 1 drap contour.

Simple	Double	Reine
Special/ens. 13.99	Special/ens. 21.99	Special/ens. 28.99

ENSEMBLES DE DRAPS POUR LIT D'EAU

ASSORTIS. Inclus: 2 cache-oreillers.

Reg.	35.99 à 69.99
Reine ou Roi	1 seul prix, l'ens. 26.99

COUVRE-MATELAS POUR LIT D'EAU

Reine, rég.	34.99
Roi, rég.	39.99
UN SEUL PRIX	22.99

RAYON DE DRAPERIES

VALENCES BLOUSON «VOGUE»

70" X 10" approx. 100% polyester. Couleurs: pêche, blanc, ivoire, bleu pâle.

Reg.	9.99-34.99
SPECIAL, ch.	13.99

VALENCES ET PANNEAUX DE DRAPERIES ASSORTIS

Matériau au four (surprotégés à l'intérieur)

11.99	5.99	pre
3.99	1.99	ch.

ACCESSOIRES DE CUISINE

De «Fancy Linens Canada»

Tous les styles imprimés discontinués en stock.

Matériau au four	Reg.	SPECIAL
(surprotégés à l'intérieur)	11.99	5.99
Poignées	3.99	1.99
Serviettes de vaisselle (avec ou sans attache)	8.99	3.49
Napperons en coton glacé	9.99	4.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE

Au Bon Marché

BOUL. MÉTROPOLITAIN | BOUL. ST-JOSEPH | SHERBROOKE EST

UNE SEULE ADRESSE: **3500, boul. ST-JOSEPH Est 259-3500** (entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi: 9h15 à 18h, Jeudi, vendredi: 9h15 à 21h, Samedi: 9h à 17h

CHÈQUES ACCEPTÉS: VISA, AMERICAN EXPRESS, MasterCard, TeleCheck

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Souvenirs du Titanic à des prix records

Agence France-Press LONDRES

La vente de 448 messages radio reçus ou envoyés par le Titanic, dont celui qui annonce que le bateau est en train de couler, a atteint le chiffre record de 174 000 livres (300 000 \$) mardi chez Christie's à Londres, soit presque six fois plus que les recettes attendues.

Le message «Sinking, want immediate assistance» (Nous coulons, voulons aide immédiate), écrit sur papier à en-tête «Marconi International Marine Communication», a été acquis pour 66 000 livres par un acheteur anonyme au téléphone.

Les autres lots incluaient des messages du Carpathia, qui avait recueilli les 701 survivants, des messages de navires avertissant le Titanic de zones d'icebergs et des télégrammes ou des lettres de passagers à bord. Le carnet professionnel d'un des rares marins à avoir survécu, Joseph Scarrott, était également en vente.

Les messages avaient été oubliés dans les archives des compagnies télégraphiques jusqu'à ce qu'ils soient découverts à la fin des années 80.

Le Titanic avait coulé le 14 avril 1912 alors qu'il effectuait sa traversée inaugurale entre Southampton et New York, après avoir heurté un iceberg: 1500 des 2201 passagers et membres d'équipage avaient péri dans la catastrophe.

TIMKEN GBS GENERAL BEARING SERVICE

Montréal 937-7423 | Laval 688-5330 | Saint-Leonard 326-0471

St-Laurent 744-2721 | Longueuil 619-2550 | Mir-Est 254-6038

Vous vous sentez fatigué(e)? esoufflé(e)? Le moral en berne? Les tensions douloureuses? Les sommeils difficiles et les réveils moroses?

LA THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC

vous permettra de décrocher et de vous ressourcer.

Ces bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues et massages thérapeutiques, quotidiennement, dans la douceur et le charme ancien de l'Auberge du Parc, vous redonneront vitalité et énergie! Accordez-vous un placement à court terme pour votre santé, votre bien-être et votre efficacité! Offrez-vous la thalassothérapie à l'Auberge du Parc de Paspébiac!

Informations et brochures **1-800-463-0890**

OUVERT VENDREDI SAINT 17 avril 9h - 17h

1992 NEUVES

LE SOLDE DE Pâques, c'est chez action FORD

TEMPO GL CLIMATISEUR	TAURUS L CLIMATISEUR	THUNDERBIRD CLIMATISEUR	CROWN VICTORIA CLIMATISEUR	MUSTANG 5 L	PROBE GL CLIMATISEUR	AEROSTAR XL CLIMATISEUR	RANGER	PICKUP F-150	MUSTANG CLIMATISEUR
No de stock 29-92-155753	No de stock 40-92-122259	No de stock 92-125205	No de stock 40-92-156912	No de stock 20-92-130831	No de stock 92-5222858	No de stock 92-93103	No de stock 92-50532	No de stock 92-22524	No de stock 20-92-132280
10 595**\$	15 995**\$	17 995**\$	20 995**\$	13 995**\$	15 995**\$	15 495**\$	8 995**\$	14 895**\$	13 495**\$

En special cette semaine. Tous rabais inclus. Trans., prep., immatriculation et taxes en sus si applicable.

4901, Jean-Talon ouest 731-8271

A quelques pas du métro Namur

NOUS HONORONS TOUTES LES GARANTIES DE VEHICULES NEUFS FORD ET MERCURY ET LA LUPART DES GARANTIES PROLONGÉES

Châteauguay veut construire une nouvelle bibliothèque de 3,7 millions

GEORGES LAMON
CHATEAUGUAY

■ D'ici le 19 mai, les citoyens de Châteauguay seront appelés à se prononcer sur un règlement d'emprunt de 1 359 000\$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale, dont le coût global s'élèvera à 3 721 000\$. Le ministère des Affaires culturelles du Québec fournira pour sa part 2 362 000\$ (65 p. cent), en versements annuels de 276 000\$, répartis sur une période de 20 ans.

Cette subvention entre dans le programme d'aide financière aux équipements destinée à l'amélioration et l'implantation de lieux propices à la pratique d'activités culturelles.

Le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, en compagnie de Pierrette Cardinal, députée de Châteauguay à l'Assemblée nationale, a précisé, hier en conférence de presse, qu'il était ferme-

ment décidé à faire passer le règlement.

« On va de l'avant, car tout démontre que c'est un besoin pour la ville, a-t-il insisté. D'autant que grâce à des règlements d'emprunt non employés durant deux ans, nous avons pu économiser 1 349 000\$ ».

Pour le maire, le coût de cet emprunt équivaldrait à une hausse moyenne de 16\$ par année pour le contribuable. Soit 2 cents par tranche de 100\$ d'évaluation pour une maison évaluée à 80 600\$.

Selon le maire Bourcier, déjà « une volonté unanime de tout le conseil municipal » s'est manifestée en faveur de ce projet. Rappelons qu'en 1989, dans une pétition portant 6000 signatures, les citoyens avaient demandé la construction d'une nouvelle bibliothèque.

Depuis hier et jusqu'au 19 mai, les citoyens seront appelés au moyen d'un sondage à manifester leurs intentions à l'égard du projet.

Le 19 mai, avant la réunion du conseil, les opposants à ce règlement d'emprunt devront s'inscrire dans le registre destiné à cette fin. Rappelons qu'il faut au moins 500 signatures de citoyens ayant droit de vote — ils sont 27 000 sur une population de 40 700 — pour abandonner le projet ou procéder à un référendum.

Toutefois, le maire Bourcier, est tellement décidé à aller de l'avant dans ce projet qu'il a déjà exprimé son intention de tenir un référendum, le cas échéant. « Mais selon les échos que j'en ai, je doute énormément qu'il nous faudra en arriver là », a-t-il indiqué à une trentaine de personnes réunies à l'auditorium. Si référendum il y avait, ce serait alors le premier à se tenir dans l'ensemble de la municipalité.

La bibliothèque actuelle, qui occupe une superficie de 409 mètres carrés (4400 pieds carrés) pour regrouper ses 68 000 volumes, ne répond plus adéquatement aux besoins.

Dragage: le ministère fédéral des Travaux publics admet sa culpabilité

Presse Canadienne

■ Le ministère fédéral des Travaux publics a reconnu sa culpabilité, hier, en Cour du Québec, à l'accusation d'avoir effectué des travaux de dragage au large des Îles-de-la-Madeleine, à l'été 1990, sans détenir un permis du ministère fédéral de l'Environnement.

Les travaux avaient été effec-

tués dans le secteur de Cap-Vert, près de Havre-aux-Maisons, dans une zone où se reproduisent les homards.

Environnement Canada avait émis un permis pour le dragage mais il stipulait que le travail ne devait être effectué qu'à compter du mois de septembre, après la période de frai des homards.

Les accusations, déposées par le ministère de la Justice, seraient

les premières intentées au Canada par un ministère contre un autre ministère.

Un porte-parole du service des enquêtes d'Environnement Canada, Guy Martin, a déclaré qu'une décision écrite dans cette cause était attendue pour le 4 juin.

Le ministère fautif est passible d'une amende maximale de 300 000\$ ou d'une peine de six mois de prison.

Offre spéciale de Birks
MONTRES

SEIKO

à 30% de rabais

du prix de détail suggéré

Pas seulement quelques montres sélectionnées, mais tout notre stock de montres Seiko pour homme et femme est en solde.

Depuis plus d'un siècle, le renom d'intégrité de Birks dans le domaine des montres n'est plus à faire. D'ailleurs, notre service s'étend d'un bout à l'autre du pays et chaque montre est garantie par Seiko pour trois ans.

- gravure gratuite
- certificat de remplacement gratuit d'une pile
- conseils avisés de professionnels de Birks
- service après-vente dans les principales villes du Canada

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

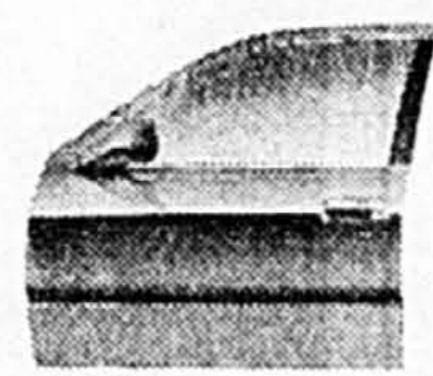
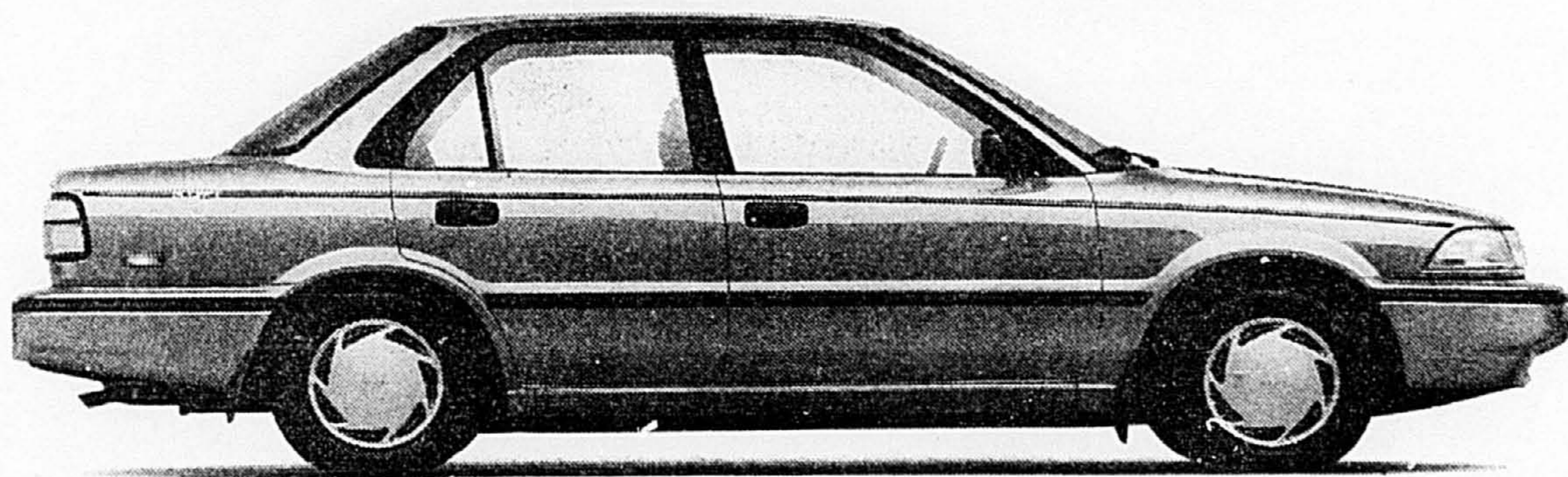
BIRKS



TOYOTA

FAITES VOTRE AUBAINE!

Pleins feux sur le plus grand de tous les événements Toyota! Plus de 25 000 voitures et camionnettes flambant neuves! Des primes extraordinaires transmises par le fabricant aux concessionnaires! Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire participant dès aujourd'hui et faites votre aubaine sur :

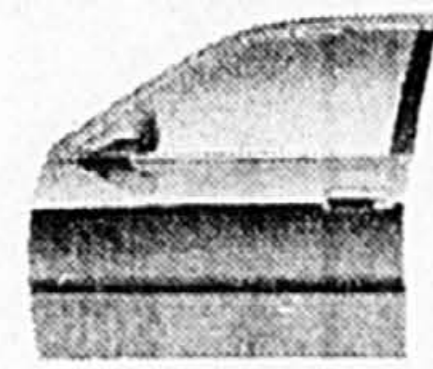


LA NOUVELLE COROLLA LSX *Select*

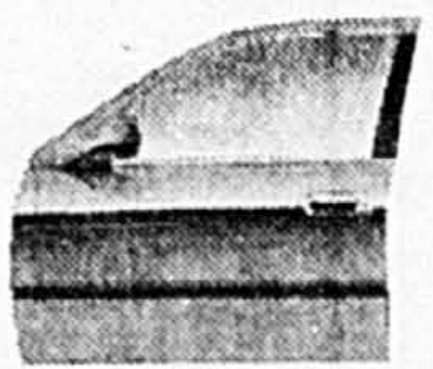
Plus de 2 100 \$ de valeur ajoutée*, incluant le climatiseur!
Les quantités sont limitées!

ET POUR TOUS LES AUTRES MODÈLES...

...des économies pouvant atteindre 1 500 \$ sur de superbes options Toyota!**



Ou...d'importantes économies sur la Protection mécanique Extra-Attentive de 6 ans!



Faites vite! Toute offre aussi spectaculaire doit avoir une fin!
Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même et...

FAITES VOTRE AUBAINE!

*Selon l'évaluation du fabricant.

**Des économies de 400 \$ à 1 500 \$ selon le modèle. Offre d'une durée limitée.

Plus d'Américaines pourraient se faire avorter au Canada

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

Le phénomène des Canadiennes qui vont se faire avorter aux États-Unis pourrait bien être renversé.

Avec la possibilité de voir la Cour suprême des États-Unis restreindre prochainement le droit à l'avortement, les hôpitaux canadiens pourraient être tentés de renflouer leurs budgets en accueillant à bras ouverts les Amé-

ricaines qui veulent se faire avorter.

C'est ce qu'a déclaré hier un professeur des facultés de droit et de médecine de l'Université de Toronto, M. Bernard Dickens, au cours d'un débat sur le système canadien d'assurance-maladie organisé hier à Washington par l'Americas Society et l'Université Johns Hopkins.

La Cour suprême des États-Unis entendra la semaine prochaine une cause originaire de la Pennsylvanie qui pourrait l'amener à restreindre le droit à l'avor-

tement. Ce droit avait été reconnu par le plus haut tribunal du pays en 1973 dans la cause Roe contre Wade, mais depuis, l'administration republicaine a remplacé plusieurs juges de tendance libérale, qui prenaient leur retraite, par des juges plus conservateurs.

Parallèlement, les hôpitaux canadiens font face à de plus en plus de restrictions budgétaires, a déclaré M. Dickens. Ils mettront de plus en plus d'ingéniosité à trouver des sources supplémentaires de financement.

Certains hôpitaux ont déjà commencé à développer une expertise dans le domaine de la chirurgie esthétique dans le but d'attirer une clientèle américaine profitable, a-t-il affirmé.

Nouvelle clientèle

Si le droit à l'avortement devait être restreint aux États-Unis, les hôpitaux pourraient s'intéresser à cette nouvelle clientèle. Comme il ne s'agirait pas de citoyennes canadiennes, les hôpitaux n'auraient pas à respecter les échelles de prix fixées par les régies pro-

vinciales d'assurance-maladie et pourraient imposer un prix plus élevé, a déclaré le professeur torontois, natif de la Grande-Bretagne.

Il s'agirait d'une pratique assez profitable, puisque l'infrastructure est déjà en place, payée par les fonds provinciaux, a-t-il fait observer.

Il a toutefois affirmé que les cliniques privées seraient plus intéressées que les hôpitaux à cette clientèle, les hôpitaux publics craignant davantage la publicité

negative qu'une telle pratique entraînerait.

Les gouvernements provinciaux ne seraient pas enchantés, a-t-il ajouté. Ils ne voudraient pas voir les hôpitaux affecter trop de ressources et trop d'attention à la poursuite de profits, et préféreraient les voir se concentrer sur leur mandat principal, soit fournir des services médicaux nécessaires.

Toutefois, les provinces ne voudront probablement pas imposer des restrictions sur les services médicaux fournis aux Américains, a poursuivi M. Dickens. Actuellement, elles envoient plusieurs de leurs patients se faire traiter aux États-Unis pour diverses raisons, et elles ne voudraient pas voir l'administration américaine fermer ses propres frontières en guise de représailles.

Aspect juridique

Le débat d'hier a également porté sur l'aspect juridique des systèmes canadiens et américains d'assurance-maladie, et notamment sur l'ampleur des poursuites en négligence intentées contre les médecins et les hôpitaux américains.

Mme Laura Morlock, professeur de sociologie à l'université Johns Hopkins, a affirmé que les médecins américains étaient cinq fois plus susceptibles de se faire poursuivre que leurs collègues canadiens, et que les sommes accordées aux plaignants américains étaient neuf fois plus élevées.

M. Paul Weiler, un Canadien de naissance maintenant professeur à Harvard, a cependant soutenu que les Américains faisaient fausse route s'ils pensaient régler les problèmes affectant leur système d'assurance-maladie en s'attaquant uniquement à la question des poursuites en négligence.

Il a reconnu qu'il y avait des excès dans les sommes accordées aux plaignants, mais il a rappelé que ce système visait à dédommager les patients affectés par des cas de négligence et à protéger l'ensemble des autres patients.

PRIX D'ESCOMPTE SUR THERMOPOMPES



1

OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTÉ
ENSEMBLE CARRIER
comprenant chaudière au mazout ou au gaz
• installation complète • toutes taxes comprises • basé sur 120 mois après rabais si admissible

seulement
1488\$
PAR SEMAINE



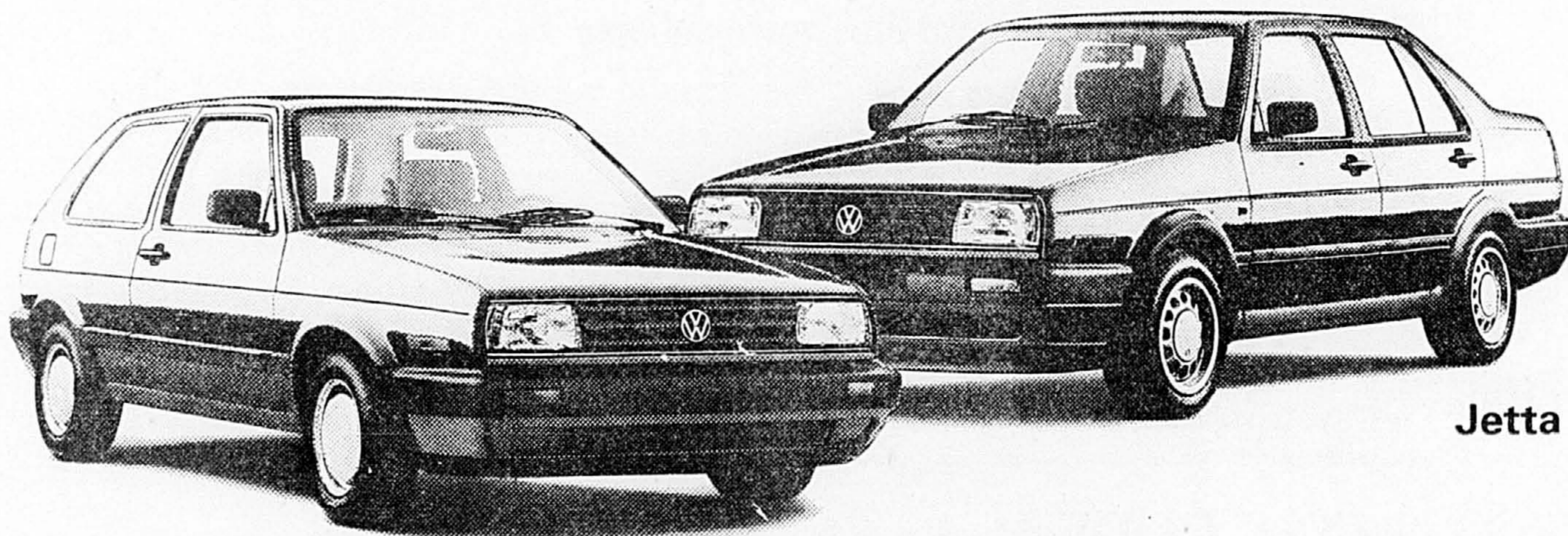
733-1414

2

LENNOX HP 22
2 tonnes
prix incroyable
3995\$



...et s'il n'en reste qu'une, c'est une de ces deux-là.



Golf

Jetta

Vous êtes à la recherche d'une automobile neuve? Vous dressez une liste. Par ordre alphabétique, celle-ci comprend sans doute un H, possiblement un M ou un N, peut-être un T. Mais avez-vous pensé au V? Au V pour Volkswagen et au V pour valeur marchande. Faites des essais routiers et vous verrez que vous finirez sans doute par choisir une de ces deux-là.

Ces deux-là, en plus d'être bien construites et séduisantes, offrent toute la fiabilité et toute l'économie d'entretien que vous pouvez attendre d'une Volkswagen, à un prix auquel vous ne vous attendiez pas.

La Golf comme la Jetta offrent espace et confort. En plus de leur élégance classique, ce sont des voitures sécuritaires. Toutes deux ont

zones avant et arrière à déformation progressive et poutrelles latérales de protection. Et, comme toutes les Volkswagen, elles bénéficient de l'Assistance garantie, avec secours routier 24 heures sur 24.

Si c'est une fougueuse trois portes qui vous intéresse, essayez la Golf :


- Moteur nerveux à injection de 1,8 L et 100 ch
- Vaste espace de rangement et banquette arrière rabattable
- Essuie-glace et lave-glace arrière
- Suspension entièrement indépendante, excellente tenue de route et grande agilité
- Sièges avant réglables en hauteur, à dossiers entièrement inclinables

Si vous êtes à la recherche d'une berline

élégante d'un prix abordable, essayez la Jetta :

- De la place pour 5 adultes
 - Volant inclinable, sièges avant réglables en hauteur et dossiers entièrement inclinables
 - Moteur à injection nerveux de 1,8 L et 100 ch
 - Radio AM/FM stéréo cassette à accord électronique et code antivol de sécurité
 - Un coffre où vous pourriez vous perdre (fort heureusement il est éclairé).
- Voyez votre concessionnaire et une fois que vous aurez fait l'essai d'une Volkswagen, votre liste rétrécira.

Jusqu'à ce que vous choisissiez... l'une de ces deux-là.

 **Volkswagen**

Votre concessionnaire Volkswagen vous offre aujourd'hui des prix attractifs!

Les Automobiles Popular Inc.
5441, RUE ST. HUBERT, MONTREAL
774-5471

Automobiles G.M.F. Ltée.
3050, BOUL. ST. CHARLES, KIRKLAND
694-1378

Automobiles Place De Bleury Inc.
2144, RUE DE BLEURY, MONTREAL
845-8267

Park Avenue Automobiles
8805, BOUL. TASCHEAU OUEST, BROSSARD
656-4811

Automobiles André Rivest Inc.
839, RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY
585-1700

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, MONIEE MASSON, MASCOUCHE
474-2428

Campbell & Cameron Inc.
4050 VERDUN AVE., VERDUN
762-9777

Nordest Volkswagen Ltée.
19395, BOUL. PIERRE, MONTREAL
325-3422

Automobiles Rimar Inc.
5500, BOUL. METROPOLITAIN E., ST-EONARD
253-4888

Euro-Centre Inc.
2470, BOUL. CURT LABELLE, CHOMEDEY
971-8090

Chambly Automobiles Inc.
335, BOUL. TASCHEAU, GREENFIELD PARK
671-7238

Antilles Automobiles Inc.
649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
371-5563

Arbour Automobiles Ltée.
700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL
382-2731

Auto Hamer (1979) Ltée.
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT
748-6961

Les Automobiles En Route Inc.
13255, RUE SHERBOOKE E., MONTREAL
642-6242

Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE
430-1460

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, BOUL. SIR WILFRED LAURIER, RIE. 116, ST-BRUNO
653-1553

Automobiles Sabric Inc.
125, RUE AMÉLIE VICENT, VAUDREUIL
455-7941

Les Automobiles Autohaus Ltée.
1855 DOLLARD AVE., VILLE LASALLE
364-2753

Vallée Automobiles Inc.
400, BOUL. KOLAND THEPRIEN, LONGUEUIL
679-0890

Butz Automobile Inc.
421, BOUL. SUAVE, ST-EUSTACHE
627-4466

Intermonde Auto Inc.
20, BOUL. INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY
698-2261

La terre tremble en Alaska

Reuter

RISTON, Virginie

La terre a tremblé dans les îles Andreanof, dans l'archipel des Aleoutiennes, en Alaska, a annoncé hier l'Observatoire géologique américain.

Ce séisme, qui s'est produit mardi à environ 160 km au sud-est de l'île d'Adak, était d'une magnitude de 5,4 degrés sur l'échelle de Richter, a déclaré Rebecca Phipps, porte-parole de l'observatoire.

Aucune victime et aucun dégât n'ont été signalés.

Douglas & Desjardins



VENTE TAPIS HARDING 5 POUR 1

Vous obtenez

- 1- TAPIS HARDING «Première QUALITÉ»
- 2- SOUS-TAPIS «Première QUALITÉ»
- 3- INSTALLATION «PROFESSIONNEL»
- 4- Nous PAYONS LA TPS
- 5- Nous payons LA TVQ

Vous obtenez
LES 5 POUR 1
\$1999
V.C.

3856, CÔTE VERTU
VILLE ST-LAURENT

1 jour seulement!**Woolco****À ne pas manquer!**

super

liquidation

samedi

Articles de cuisine sélectionnés

Rabais de 50% sur les p. cour. de ces articles: Service de vaisselle en faïence 16 ou 20 pièces. Woks et mijoteuses. Bouilloires. Batteries de cuisine 7 et 9 pièces. Carafes isolantes. Ens. d'ustensiles pour le camping.

50% de rabais**Articles de sport sélectionnés**

30%-50% de rabais sur les p. cour. de ces articles: Cannes à pêche, moulinets et acc. de pêche. Tentes, sacs de couchage et acc. de camping. 50% de rabais sur les p. cour. des articles de: Golf, baseball et jeux d'extérieur. Sacs de sport et raquettes. Articles pour la piscine et la natation.

30% à **50%** de rabais**Accessoires de cuisine**

Rabais de 50% sur les p. cour. d'un vaste choix d'accessoires de cuisine tels: étagères à épices, supports pour tasses, paniers de rangement, range-tout, chariots et tablettes.

50% de rabais**Appareils électriques**

Un fantastique assortiment d'appareils électriques. 50% de rabais sur les p. cour. L'assortiment comprend: minuteriers, lampes solaires et plusieurs, plusieurs autres.

50% de rabais**Draperies sélectionnées**

Rabais de 30%-50% sur les p. cour. des articles suivants en fin de série: pature, panneaux, rideaux de cuisine et draperies à plis pincés. La sélection varie selon les succursales.

30% à **50%** de rabais**Liquidation d'horloge murale**

Woolco a un joli assortiment d'horloges murales. Profitez de 50% de rabais sur les p. cour. Hâtez-vous...vous n'avez pas une minute à perdre!

50% de rabais**Vêtements d'extérieur printaniers pour hommes et garçons**

Sélection de vêtements printaniers d'extérieur pour hommes et garçons. Profitez de 40% de rabais sur les p. cour. Hâtez-vous pour un meilleur choix! P-TG.

40% de rabais**Pour votre bébé**

Économisez \$10 à \$50 de rabais sur les p. cour. de ces articles: Chaises hautes, berceaux, etc. Profitez de 40%-50% de rabais sur les p. cour. des édredons, ens. de draps, couvertures et ens. pour berceaux.

Meubles \$10-\$50 de rabais
Literie 40%-50% de rabais**Sélection de jeux d'été et de printemps**

Les enfants auront beaucoup de plaisir avec ces jouets à 50% de rabais. La sélection varie selon les succursales.

50% de rabais**Appareils électro-ménagers**

\$50 de rabais sur les p. cour. des cuisinières, des réfrigérateurs, des machines à laver et des sècheurs en fin de série. Un jour seulement!

\$50 de rabais**1 jour seulement!****Woolco****À ne pas manquer!****Le samedi 18 avril de 9h à 17h**

BROSSARD
Place Porto-Bello
720, Taschereau 672-5660

REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord
1000, Boul. Brien 585-1020

LAVAL
Centre-Laval, sortie 8,
Autoroute des Laurentides et Boul. St-Martin
688-5220

ROSEMÈRE
Place Rosemère
401, Boul. Labelle 437-0890

ST-LEONARD
Carrefour Langelier
7445, Boul. Langelier et Jean-Talon est
255-4051

LASALLE
Centre Le Cavalier
8248, Boul. Champlain 363-1320

KIRKLAND
Plaza St-Charles
Sortie 50, Transcanadienne et Boul. St-Charles
697-8250

ST-JEAN
Les Galeries Richelieu
978, du Séminaire 348-7331

VALLEYFIELD
Centre Valleyfield
30, Boul. Dufferin 371-4430

LONGUEUIL
Centre Centre-Ville
Boul. Roland-Thérien et Curo-Poirier
468-3540

ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
367, Boul. Arthur-Sauvé 472-3900

Mines D'Or Eldorado devra payer son amende de 105 000 \$

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
DUPARQUET

En rejetant la requête de Mines D'Or Eldorado qui en appelait d'une condamnation à une amende de 105 000 \$, la Cour d'appel du Québec a mis un point final, le 26 mars, à une croisade de plus de dix ans du ministère de l'Environnement en Abitibi-Témiscamingue.

Mines D'Or Eldorado, dont le siège social est à Winnipeg, entreposait 3000 tonnes de trioxyde d'arsenic (AS₂O₃) à sa mine désaffectée de Duparquet, à 50 km au nord-ouest de Rouyn-Noranda, dans des conditions qui faisaient hurler les responsables du MENVIO.

On y trouvait un immense réservoir de béton, et 1400 barils éparpillés à l'air libre sur la propriété. Une bonne part des barils étaient rouillés, éventrés, exposant la poudre d'arsenic à l'action directe de la pluie et des vents.

Au moment de l'arrêt des opérations minières, en 1956, la compagnie a entreposé jusqu'à 10 000 tonnes d'arsenic, un résidu de la concentration du minerai.

La mine se trouve tout à côté et en surplomb du village de 580 habitants, à 200 mètres d'un terrain de jeu, à 350 mètres d'une école primaire, d'un camping et d'un lac. La compagnie n'a cloturé son terrain et transvasé ses poisons dans des conteneurs maritimes qu'après que le Conseil des ministres eut débloqué 800 000 \$ d'urgence en mai 1990.

Concentrations dangereuses

À la mine comme dans le village, le ministère a enregistré en 1988, des concentrations d'arsenic 1200 fois supérieures à la limite jugée acceptable. À certains endroits les analyses révélaient des valeurs 12 550 fois plus élevées que les sols non contaminés du secteur.

La compagnie Eldorado tentait sa chance devant la Cour d'appel du Québec pour casser l'amende imposée en avril 1989, la plus importante au Québec à cette époque, par le juge Denis Lavergne de la Cour du Québec. Un arrêt confirmé, le 16 février dernier, par le juge Jacques Viens de la Cour supérieure, et maintenu par le juge Thérèse Rousseau-Houle de la Cour d'appel.

La compagnie, qui avait plaidé coupable en 1989, ne contestait pas la décision du juge Lavergne, mais plutôt la validité des chefs d'accusation, « nuls en droit », selon ses procureurs de la firme Ogilvy Renault.

Mines D'Or Eldorado a été trouvée coupable d'avoir ignoré plusieurs ordonnances du MENVIO lui enjoignant en 1984 et en 1986, de mettre de l'ordre sur sa propriété. Dix-huit chefs d'accu-

sation avaient été portés contre elle.

Un rapport final du Département de santé communautaire de Rouyn-Noranda (DSC) a confirmé, la semaine dernière, les conclusions rassurantes de rapports préliminaires, rendus publics à l'automne 1990. Les analyses sur les enfants de moins de neuf ans de Duparquet, révèlent des concentrations d'arsenic plus élevées que ceux d'un groupe témoin d'enfants de La Sarre. On ne dé-

celle pas cependant de cas alarmant de contamination.

Le DSC n'en recommande pas moins que les sols de l'école et des terrains voisins soient décontaminés. Les analyses du MENVIO ont décelé des taux d'arsenic très élevés jusqu'à des profondeurs de 30 centimètres. Dans certains cas, les terrains les plus contaminés sont situés jusqu'à un demi-kilomètre de la mine.

L'eau du puits municipal devra aussi faire l'objet d'analyses trimestrielles.

ENTREPOSEZ

VOTRE FOURRURE

REMODELAGE, RÉPARATION,
ENTREPOSAGE, NETTOYAGE
Cueillette et livraison

Montréal, Laval, Rive Sud



527-8664

DEPUIS 1914

1789378-318

Ozone: l'ONU propose de renoncer complètement aux CFC dès 1996

Agence France-Presse
GENÈVE, ONU

Des experts d'une soixantaine de pays, réunis par l'ONU à Genève, ont proposé hier de supprimer dès 1996, au lieu de l'an 2000, les CFC et autres substances qui détruisent la couche d'ozone, afin de ménager immédiatement la santé des hommes et la nature.

La suppression totale des CFC (chlorofluorocarbones, utilisés dans les bombes aérosols et réfrigérants) et halons (utilisés dans les extincteurs) était déjà prévue pour l'an 2000, en vertu de l'amendement de Londres en 1990, au Protocole de Montréal de 1987 — amendement qu'ont ratifié les 19 principaux producteurs industriels de CFC, sauf l'Inde.

Si en novembre prochain, à Copenhague, les États suivent les recommandations des experts de l'ONU et décident de supprimer les CFC, halons et autres substances chimiques à partir de 1996 et, « si possible dès 1995 », « cela permettrait à la couche d'ozone de se reconstituer plus rapidement, c'est-à-dire en 10 à 15 ans », a déclaré Mostafa Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE).

« Cela pourrait permettre d'éviter environ un million de cas de cancer de la peau et 350 000 cas de cécité par cataracte par an », a déclaré M. Tolba à la presse, soulignant que « le temps presse ».

Déperdition rapide

Les observations par satellite et terrestres des États membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) montrent que le rythme de déperdition de l'ozone à cause de l'activité humaine est encore plus rapide que prévu.

Cela affecte non plus seulement l'Antarctique, mais les deux hémisphères, notamment tout le

continent nord-américain, la quasi-totalité de l'Europe, une grande partie de l'Amérique du Sud et de l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Seules les Tropiques sont encore épargnées.

De plus, cet appauvrissement intervient en hiver, mais aussi au printemps et en été. Or, c'est à ce moment que l'on s'expose aux bains de soleil et donc aux rayons ultraviolets qui sont moins filtrés qu'avant par l'ozone de la haute atmosphère. Si la déperdition d'ozone dans les latitudes moyennes se maintient à un taux de 10 p. cent en l'an 2000 par rapport aux années 70, on doit s'attendre à une augmentation de 26 p. cent des cancers cutanés, selon M. Tolba.

Le tableau n'est pas complètement sombre, selon lui. La consommation des CFC dans le monde (35 p. cent aux États-Unis, autant dans la CEE) aura diminué de moitié d'ici huit ans par rapport à 1986. L'élimination progressive des substances réglementées s'avère moins coûteuse que prévu. Enfin, selon lui, les groupes industriels, dont 25 étaient présents à la réunion de Genève, devraient accepter une limitation d'ici 1996.

Mais cela ne suffit pas, selon le chef du PNUE. Les substituts qui contiennent du chlore (HCFC) ou du brome (HCFB) sont également nuisibles et doivent être supprimés plus rapidement.

Enfin, M. Tolba a souhaité que les pays du Nord transfèrent davantage de ressources sur le Fonds qui doit permettre aux pays en développement (PVD) un accès aux techniques appropriées. En 1991, sur 53 millions de dollars promis, moins de 27 ont été effectivement versés.

Le délai de grâce de dix ans donné aux PVD pour supprimer les produits attaquant l'ozone sera un des points en discussion à la conférence de Copenhague.

Massacre des animaux: BB réclame un boycott de l'Expo de Séville

Associated Press
BRUXELLES

Brigitte Bardot a lancé, hier à Bruxelles, un appel au boycott de l'Exposition universelle de Séville si l'Espagne ne met pas fin aux fêtes traditionnelles au cours desquelles des animaux sont torturés et massacrés.

S'adressant à la presse au nom de 30 organisations pour la protection animale de 13 pays, l'actrice a déclaré: « Nous demandons un boycott systématique de l'Exposition de Séville si l'Espagne n'annonce pas que les animaux seront retirés de ces fêtes barbares. »

Elle a souligné que ces fêtes religieuses étaient bénies par des prêtres et que de nombreux enfants y participaient. Il y aurait plus de 2000 fêtes de ce genre par an en Espagne, au cours desquelles des poules, des canards, des cochons, des chèvres, des vaches et des taureaux sont martyrisés et mis à mort dans une hystérie collective. L'exemple le plus célèbre étant l'âne de la Villanueva de la Vera, un animal bastonné par les habitants du village et dont les oreilles sont bourrées de pétards.

« On ne peut pas accepter des choses aussi terrifiantes de la part d'hommes civilisés », a ajouté BB. « Ce pays est resté extrêmement barbare, d'une façon gratuite et inutile. »

« On ne peut faire pression que par une action spectaculaire », a ajouté la star. « Nous vivons sous



Brigitte Bardot

la dictature de l'argent. S'il y a moins de touristes en Espagne, peut-être obtiendrons nous un résultat. Le boycott doit être une sanction morale. Il faut agir pour que cela cesse. »

La protectrice des animaux a ajouté qu'elle luttait depuis dix ans contre le massacre des animaux en Espagne et qu'elle avait écrit personnellement au roi Juan Carlos, au premier ministre Felipe Gonzalez et même au pape sans avoir jamais reçu de réponse.

Où Bruncher ce week-end

A.L. VAN HOUTTE: 2027, rue Metcalfe. Menu «son et brioches». Croque-matin, bagel saumon fumé et fromage à la crème, œuf bénefictine, à partir de 3,95 \$/pers. Menu à la carte disponible. Tél.: 849-5466

AUBERGE LE VIEUX SAINT GABRIEL: Situé au cœur du Vieux Montréal, dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Venez y «bruncher» en famille, buffet et grillades à volonté; entrecôtes, poulet, agneau, médaillon de porc. Table de salades et choriot de desserts ne sont qu'un aperçu de nos délices. Tous les dimanches, de 11 h 30 à 15 h. Adultes 17,95 \$, 1/2 prix pour les enfants de 10 ans et moins. 426, rue St-Gabriel, Mill. Tél. 878-3561.

EL TORO: Buffet familial servi aux jardins terrasse. Garderie gratuite le midi. Rôti de bœuf, crevettes, saumon fumé, etc. 12,95 \$ — 4,95 \$ pour enfants de moins de 10 ans. Rés.: 387-7367, 1647, rue Fleury est.

HÔTEL DES GOUVERNEURS-ÎLE CHARRON: Dimanche familial: brunch de 10 h 30 à 14 h 30. Adultes: 17,95 \$, âge d'or: 15,95 \$, enfants de moins de 12 ans: 8,50 \$. Buffet du soir, adultes: 16,95 \$, âge d'or: 14,95 \$, enfants: 8,50 \$. Samedi soir: buffet «terre et mer», 651-6510. (Autoroute 20, sortie 89). Musique pendant les repas. Gâteau d'anniversaire et photo-souvenir.

HOLIDAY INN CROWNE PLAZA: CENTRE-VILLE: Venez vous détendre et vous régaler à notre somptueux brunch familial au Café et Restaurant les Verrières. Pour mieux vous servir, nous avons prolongé nos heures de 11 h 30 à 15 h. Réservations suggérées. 842-6111, 420, Sherbrooke ouest. Adultes 17,95 \$; seniors 15 \$; enfants 10 \$. Taxes et service en sus.

HÔTEL LE CHANTECLER: 45 minutes de Montréal. GARGANTUESQUE BRUNCH DE PÂQUES servi en salle Verrière surplombant forêt et village de Ste-Adèle. 11 h 30 et 13 h 30. Adultes 22,50 \$, enfants 13 \$. BUFFET chaud et froid. Musique. Décorations. Taxes et service en sus. Mil sans frais: 393-8884.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7h30 à 10h, 9,75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 20,50 \$. Dim., brunch gourmand, 11 h à 14h30, 24,50 \$. 584-2231.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch gourmand de 11 h à 15 h, 16,50 \$/pers. 467-4477.

LE BEAVER CLUB: Brunch «British» Accent sur la tradition. Filet de truite «Lady Tweedmurs», Contre-filet de bœuf «Duc de Wellington», Tarte «Bakewell»... pour 22,75 \$ et à moitié prix pour les enfants de 10 ans et moins. Le Reine Elizabeth, 900, boul. René-Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

RESTAURANT LE MITOYEN: Un brunch détendu et raffiné, dans une maison restaurée du grand Montréal. Les dimanches du Mitoyen s'écrivent en douceur et en fraîcheur. Menu 25 \$. Le Mitoyen, 652, place Publique, Ste-Dorothée, Laval. Rés.: 689-2977.

LE MONTRÉALAIS: Dimanche midi en Italie, un brunch gorgé de soleil Calzone ai frutti di mare, Caccucco alla Livornese, Schinocca alla Romana, Zabaglione con marsala... pour 18,75 \$ et à moitié prix pour les enfants de 10 ans et moins. Le Reine Elizabeth, 900, boul. René-Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

LE RIB'N REEF: Une tradition à Montréal depuis 30 ans. Réputé pour son rôti de bœuf. Le dimanche, journée familiale: brunch et buffet du soir. Brunch de 11 h à 14 h 30, 14,95 \$. Buffet du soir: 16,95 \$, incluant côte de bœuf, enfant, moitié prix. Le samedi soir, souper dansant avec table d'hôte à partir de 13,95 \$. 8105, boul. Décarie. Réservation: 735-1601. Stationnement gratuit avec service de valet.

LE TOIT ROUGE: Dimanche: Journée familiale avec son brunch et buffet du soir. Venez savourer notre fabuleux buffet chaud et froid à volonté. Chaud: Rôti de bœuf, casserole de fruits de mer, filet de poisson, lasagne. Froid: Variété de viandes, charcuteries et salades. Notre savoureux comptoir de desserts: fruits frais, fondue au chocolat. Brunch du dimanche: de 11 h à 14 h 30, adultes: 15,95 \$, enfants: 5,95 \$. Buffet du soir: des 17 h à 20 h 30, adultes: 15,95 \$, enfants: 7,95 \$, 5440, Sherbrooke est, au coin de l'Assomption, en face du village Olympique. Réservations: 259-3748. Stationnement gratuit.

LES MARRONNIERS: Résidence pour retraités située à 5 minutes de Montréal par le pont Papineau. Les Marronniers vous offre son délicieux brunch tous les dimanches, de 11 h 30 à 13 h, à 11 \$/personne, taxe incluse. Réservation: 858-1500, 1500, montée Monetta, Vimont, Laval.

VIEUX KITZBÜHEL INC.: Situé sur les rives du lac St-Louis à l'île Perrot, est un des plus beaux restaurants à proximité de Montréal. Le guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et son ambiance autrichienne. Ouvert du mar. au dim. de 11 h à 23 h. Déjeuner d'affaires - table d'hôte - menu à la carte, et le meilleur brunch du West Island tous les dimanches de 11 h à 15 h, 16,50 \$/pers. Enfants: 8,50 \$, 505, boul. Perrot, île Perrot, 453-5521. Suivre la route 20 ouest jusqu'au boulevard Perrot sud, 1,6 km au sud.

SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ (514) 285-7062

La grande chasse aux œufs de Pâques

Quelque part dans ce journal se trouve un œuf de Pâques gratuit.

Mais nous ne vous disons pas où. Après tout, c'est une chasse aux œufs de Pâques!

Un indice: ce n'est pas encore tout à fait un œuf de Pâques.

En fait, c'est un coupon pour un œuf de Pâques Laura Secord qui se cache quelque part dans ce journal. Apportez ce coupon dans une boutique Laura Secord et nous vous donnerons en échange une friandise de Pâques.

Lorsque vous aurez trouvé votre œuf de Pâques, une autre surprise vous attend. Bonne chasse!

Laura Secord